

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

2023

ffgolf®

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2023

PARTENAIRES OFFICIELS

BANQUE
PALATINE
L'Art d'être Banquier



ROLEX

FOURNISSEURS OFFICIELS

LACOSTE

AREAS
assurances



Hertz

PARTENAIRES

PING

sisley
PARIS

PARTENAIRES MÉDIAS

LE FIGARO

L'ÉQUIPE

JCDecaux

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES
*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DU SPORT



Région
îledeFrance

SAINT
QUENTIN
EN YVELINES
Terre d'innovations

Directeur de publication:

Christophe Muniesa,
Directeur général ffgolf

Réalisation:

Direction communication, médias,
marketing, partenariat & licences

Photos:

Evian U14 : DR - WATC Dames : T. Stevens /
ffgolf - Archer : A. Blanc / ffgolf - Boutier : AFP
Championnats d'Europe par Équipes Girls : EGA
WATC Messieurs : L. Hélin / ffgolf - Mora : LET
Perez : AFP - Rozner : AFP

*Remerciements à tous ceux
qui ont participé à la réalisation
de cette plaquette.*

PROGRAMME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET FORUM 2023

Vendredi 31 mars 2023

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET COCKTAIL DINATOIRE

SQY LOUNGE

18h00 : Accueil des participants

18h30 : Ouverture de l'Assemblée Générale ordinaire de la ffgolf

19h30 : Clôture de l'Assemblée Générale ordinaire de la ffgolf

19h30 : Cocktail dinatoire

PLAN D'ACCÈS



Le Golf National - 2 Avenue du Golf 78280 Guyancourt

Samedi 1^{er} avril 2023

FORUM FFGOLF

SQY LOUNGE

9h00 : Accueil des participants / café d'accueil

12h00 : Clôture du Forum ffgolf

DÉJEUNER LIBRE

COUPE DES PRÉSIDENTS D'ASSOCIATION SPORTIVE (COUPE ANDRÉ BLEYNIÉ)

PARCOURS DE L'ALBATROS – LE GOLF NATIONAL

13h30 : Briefing des joueurs dans le SQY Lounge

14h00 : Départ du *shot-gun*

À partir de 19h30 : Remise des Prix / Cocktail

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ORDINAIRE DE LA FFGOLF

VOTE PAR CORRESPONDANCE ET DÉPOUILLEMENT À HUIS CLOS – LE VENDREDI 31 MARS 2023

Ordre du jour

Enregistrement du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle

→ **Présentation du rapport financier par le Trésorier et des rapports du Commissaire aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022**

→ **Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022**

→ **Approbation des tarifs licences :**

- tarifs licences 2024;
- tarifs licences fin de saison 2023;
- tarifs licences valables du 1^{er} septembre 2023 au 31 décembre 2024.

→ **Approbation des tarifs cotisations & redevances 2023 :**

- tarifs Cotisations;
- tarifs Redevances.

→ **Approbation du budget 2023**

→ **Approbation du Rapport moral du Président de la ffgolf**

→ **Pouvoirs pour les formalités**

Clôture de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle de la ffgolf

Sommaire

• Programme.....	<u>3</u>
• Ordre du jour.....	<u>4</u>
• Comment voter à l'Assemblée Générale ordinaire ?.....	<u>5</u>
• Projet de texte des résolutions.....	<u>6</u>
• Rapports sportifs 2022	
- Comité Performance.....	<u>7</u>
- Commission Professionnelle.....	<u>9</u>
- Commission Sportive Stratégique Nationale.....	<u>10</u>
• Rapport d'activité médicale 2022.....	<u>15</u>
• Transition écologique du golf.....	<u>18</u>
• Relations et Développement Clubs.....	<u>20</u>
• Statistiques licences 2022.....	<u>22</u>
• Tarifs licences, cotisations et redevances.....	<u>24</u>
• Rapport du Trésorier de la ffgolf	
- Introduction.....	<u>27</u>
- Compte de résultat de l'exercice 2022.....	<u>28</u>
- Bilan au 31 décembre 2022.....	<u>31</u>
- Budget 2023.....	<u>33</u>
- Budget Ryder Cup 2009-2022.....	<u>33</u>
- Rapports du Commissaire aux comptes.....	<u>34</u>
• Rapport moral du Président de la ffgolf.....	<u>36</u>

COMMENT VOTER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA FFGOLF ?

En application de l'Article 11 des statuts de la ffgolf et afin d'encourager une large participation des clubs telle que nous l'avons constatée depuis 2020, nous vous informons que vous pourrez **vous exprimer sur les résolutions mises à l'ordre du jour en votant exclusivement par correspondance**.

La réunion du 31 mars 2023 sera délibérément concentrée sur les résultats du vote par correspondance, les questions statutaires et la gestion financière de la Fédération pour favoriser les échanges avec les clubs au cours du Forum du samedi 1^{er} avril 2023 (matin) sur des sujets sportifs, environnementaux et de gouvernance du golf en France.

1 Modalités du vote par correspondance par le Président en exercice

→ À PRIVILÉGIER :

Par messagerie électronique à l'adresse suivante : voteag@ffgolf.org (bulletin de vote à scanner).

Par courrier (Lettre RAR ou lettre simple) à l'adresse suivante :

ffgolf
Direction juridique & vie fédérale
68, rue Anatole-France
92309 Levallois-Perret cedex

Le vote par correspondance doit être réceptionné avant le 30 mars 2023 (12 h 00 - heure locale).

À défaut, le vote ne sera pas recevable. Le club a la possibilité de vérifier la réception et la recevabilité de son vote par correspondance en consultant le site Extranet ffgolf : <https://xnet.ffgolf.org>

NOTA :

- Un vote par correspondance réceptionné empêche tout autre vote;
- Toute forme de pouvoir ou de procuration est interdite.

2 Rappel concernant le pouvoir permanent

Un pouvoir permanent peut être enregistré par la ffgolf sur production d'un document unique : copie des statuts ou du règlement intérieur donnant ce pouvoir permanent et permettant d'identifier la personne mandatée (les attestations ne sont pas prises en compte). Le représentant permanent sera alors identifié par la ffgolf (et ses organes déconcentrés) comme la personne habilitée à voter aux Assemblées Générales quelles qu'en soient les modalités (vote sur place, vote par correspondance, vote électronique).

EXEMPLE DE DISPOSITION PERMETTANT LA PRISE EN COMPTE D'UN REPRÉSENTANT PERMANENT :

« Par exception aux pouvoirs généraux du Président de l'association, le président/responsable de la section déclaré auprès de sa fédération et membre de l'association sportive représentera l'association pour participer à toutes les Assemblées Générales fédérales nationales, régionales et départementales. Il recevra les convocations et sera habilité à voter au nom et pour le compte de l'association. Il pourra voter directement en participant aux assemblées ou en désignant un autre membre de l'association de sa section et licencié au sein de la section, voter par correspondance, voter par voie électronique. »

3 Vote des AS Multisports (dont A.S d'Entreprise et Municipales)

Sauf à être enregistré en tant que représentant permanent, le seul président/responsable de la section golf d'une association sportive multisports n'est pas habilité à voter en vertu des statuts de la ffgolf.



Contact ffgolf
voteag@ffgolf.org

PROJET DE TEXTE DES RÉSOLUTIONS

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 avril 2022 a été adressé, par voie électronique, à l'ensemble des clubs membres le 8 avril 2022. La ffgolf n'ayant pas enregistré de remarques concernant sa rédaction, il est donc définitivement adopté.

1. APPROBATION DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Après avoir pris connaissance du rapport financier présenté par le Trésorier, du rapport sur les comptes annuels et du rapport spécial du Commissaire aux comptes concernant l'exercice clos le 31 décembre 2022, le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

2. AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Le projet Ryder Cup 2018, au titre duquel une réserve pour projet associatif avait été constituée, a pris fin en 2022. Après prise en compte du résultat Ryder Cup pour l'exercice 2022, le Comité Directeur propose de réallouer le solde de cette réserve à d'autres projets de même nature.

Dans ces conditions, le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat de l'exercice de -151 504 € comme suit :

- Affectation du résultat Ryder Cup de - 425 806 € à la réserve pour projet associatif ;
- Affectation du résultat des Championnats du Monde Amateurs par Équipes 2022 de - 240 063 € à la réserve pour projet associatif ;
- Affectation du résultat résiduel de + 514 365 € au report à nouveau.

Après affectation du résultat Ryder Cup et du résultat des Championnats du Monde Amateurs par Équipes 2022, la réserve pour projet associatif s'élèvera à 210 248 €.

3. APPROBATION DES TARIFS LICENCES (Y COMPRIS LICENCES « FIN DE SAISON » ET LICENCES VALABLES DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2023 AU 31 DÉCEMBRE 2024)

Compte tenu du rythme actuel de l'inflation et des projets portés par la ffgolf en matière sportive, de développement de la pratique et de transition écologique, au bénéfice de l'ensemble de la filière, le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale une augmentation des tarifs des différentes catégories de licences selon le modèle suivant :

- Hausse minimum de 1€ (représentant une hausse de 1,7 % des tarifs adulte) ;
- Hausse additionnelle de 1€ si l'inflation atteint ou dépasse 3% ;
- Hausse additionnelle de 1€ si l'inflation atteint ou dépasse 6% ;
- La hausse totale sera donc plafonnée à 3 €.

Les tarifs définitifs seront calculés au mois d'août 2023, à partir du taux d'inflation sur 12 mois glissants constaté à fin juillet 2023 (indice Insee).

4. APPROBATION DES TARIFS COTISATIONS ET REDEVANCES 2023

Le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale d'augmenter les tarifs des cotisations et des redevances 2023 tels qu'ils lui ont été présentés afin de prendre en compte les deux effets cumulatifs suivants :

- Augmentation de 3% du montant des cotisations et des redevances pour faire face à l'inflation ;
- Augmentation additionnelle de la redevance des gestionnaires (80 € par tranche de 9 trous / 40 € pour les autres types d'équipements) pour financer l'application Platform Golf qui a fait l'objet d'un webinaire en novembre 2022.

5. APPROBATION DU BUDGET 2023

Après avoir pris connaissance de la proposition de budget pour l'année en cours, le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale d'approuver le budget 2023 tel qu'il lui a été présenté.

6. APPROBATION DU RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT DE LA FFGOLF

Après avoir pris connaissance des rapports annuels (*dont le rapport d'activité médicale et les rapports sportifs contenus dans la plaquette 2023*), le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale d'approuver le Rapport moral du Président.

7. POUVOIRS POUR LES FORMALITÉS

Le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale de donner tous pouvoirs au Président de la ffgolf à l'effet d'accomplir ou de faire accomplir, les formalités de déclaration et de publicité nécessaires pour mettre en œuvre les décisions qui viennent d'être prises par l'Assemblée Générale.

RAPPORTS SPORTIFS 2022

Comité Performance

RÉSULTATS AMATEURS

Vingt-huit ans après l'édition de 1994, la France a de nouveau accueilli les Championnats du Monde Amateurs par Équipes. Cela restera l'événement fort de cette année 2022 qui aura animé toutes les équipes de la Fédération tant sur l'organisation de l'épreuve que sur la préparation de nos deux équipes tricolores.

Magnifiquement préparés pour l'occasion, Le Golf National et le Golf de Saint-Nom-la-Bretèche auront donc accueilli les meilleures équipes amateurs de la planète.

C'est Tom Vaillant (Golf de Cannes Mougins), Julien Sale (Golf de Saint-Cloud) et Martin Couvra (Golf de Terre Blanche/Golf de Cannes Mougins) sans surprise qui ont représenté la France chez les Messieurs. Chez les Dames, c'est une équipe « en formation » composée de trois joueuses Girls qui ont défendu les couleurs françaises avec Maylis Lamour (Kempferhof Golf Resort), Vairana Heck (RCF La Bouliè), Constance Fouillet (Golf de la Freslonnière).



Les deux équipes auront tenu en haleine jusqu'à la fin leurs supporters venus nombreux pour l'occasion puisque toutes deux étaient en course pour une médaille jusqu'au dernier tour. Elles finissent finalement 11^e chez les Dames et 6^e chez les Messieurs. Cela restera deux très bons résultats face à une concurrence internationale toujours grandissante.

Un grand merci aux joueuses, joueurs et à leurs capitaines pour leur engagement sans faille dans cette épreuve ainsi qu'à l'ensemble des staffs qui les ont préparés et accompagnés depuis plus d'un an.

Par équipes, la grande satisfaction de la saison restera la superbe médaille d'or remportée par l'Équipe Girls aux Championnats d'Europe par Équipes en Finlande dans d'épiques conditions météorologiques. En effet, après avoir été vice-championnes d'Europe en 2021, elles avaient clairement l'ambition de conquérir l'or en 2022 et elles l'ont fait ! Un grand bravo à Maylis Lamour, Vairana Heck, Constance Fouillet, Nastasia Nadaud (Golf Club Aix-les-Bains), Inès Archer (RCF La Bouliè), Carla de Troia (Golf de

Saint-Germain) emmenées par leur capitaine Véronique Smondack et encadrée par Gwladys Nocera sélectionneur, Philippe Vignon kinésithérapeute et Thomas Bregeon préparateur physique.



Les trois autres collectifs eurent moins de réussite avec une 7^e place chez les Messieurs et une 8^e place chez les Boys. L'Équipe dames qui termine 9^e après avoir perdu ses ténors passées professionnelles en 2021 (Pauline Roussin Bouchard, Agathe Laisne et Lucie Malchirand) était clairement dans une année de transition. Sur le plan individuel côté amateurs, nous pouvons souligner la qualité des saisons des trois Messieurs sélectionnés pour les Mondiaux.

En effet, Martin Couvra 399^e au World Amateur Golf Ranking (WAGR) en début d'année a réussi à intégrer le Top 100 en fin de saison avec une 99^e place. Cette forte progression lui a notamment valu d'être sélectionné dans l'Équipe Continentale pour le St Andrews Trophy en juillet dernier. Julien Sale et Tom Vaillant qui jouaient leur dernière saison amateur en 2022, ont brillamment réussi à intégrer le Challenge Tour en fin de saison en finissant tous les deux dans le Top 5 de l'Ordre du Mérite du Alps Tour. En remportant, pour Tom, deux épreuves de ce circuit au mois de juin. Ils concluent leur carrière amateur en terminant 59^e du WAGR pour Julien et 47^e pour Tom. Nous leur souhaitons le meilleur dans les rangs professionnels et les remercions pour leur exemplarité sous le maillot tricolore.

Passer professionnel, c'est également le choix qu'a fait le talentueux Oïhan Guillamoundeguy en fin d'année auréolé d'une victoire sur le Alps Tour en début d'année. Après avoir représenté

la France en Équipe Boys aux derniers Championnats d'Europe en juillet, il eut également l'honneur de représenter l'Équipe Continentale au Jacques Légise Trophy. Équipe qui a su s'imposer contrairement à ses aînés face à l'Équipe des îles Britanniques.



Chez les plus jeunes, de très beaux résultats sont à souligner : la victoire d'Oscar Couilleau (Golf de Saint-Nom-La-Bretèche) aux Internationaux de France U14 au Golf de Chantilly et celle de Tom de Herrypon (Golf de Saint-Nom-La-Bretèche) au Scottish Boys' Open Championship U14 ; mais également la très belle place de finaliste de Louis Anceaux (Golf de Villarceaux) au très relevé Boys Amateur Championship, épreuve majeure amateur pour les moins de 18 ans. Leurs homologues féminines n'ont pas été en reste puisque Céleste Bobo-Lloret (Golf Bastide de la Salette) remporte également le Scottish Girls' Open Championship U14, Louis Uma Landgraf (Kempferhof Golf Resort) les Internationaux de France U14 et Alice Kong (Le Golf National / Golf de Saint-Nom-la-Bretèche) les Internationaux de Belgique U14. C'est donc assez logiquement que notre talentueuse équipe U14 composée d'Alice Kong, Louise-Uma Landgraf, Oscar Couilleau et Tom de Herrypon s'est imposée à The Amundi Evian Juniors Cup en remportant le titre mixte par équipe ainsi que deux titres en individuel (Alice Kong chez les filles et Oscar Couilleau chez les garçons).

Les plus grandes de nos Girls auront accompli de très belles performances avec en premier lieu la très belle médaille de bronze remportée par Inès Archer (RCF La Boulie) au Championnat d'Europe Individuel Dames accueilli en France sur le remarquable parcours du Golf de Saint-Germain.



Nastasia Nadaud, quant à elle, s'imposait au German Boys & Girls Open au moins juin puis au Göteborg Open épreuve du Letas. Elle poursuit ensuite sa saison avec pour objectif d'intégrer le Ladies European Tour ce qu'elle accomplit avec succès puisqu'elle termina 3^e de la finale des cartes. Nastasia finit également 1^{re} joueuse du Mérite National Dames. Un grand bravo à elle !

Plus tôt dans la saison, nous saluons les 2^{es} places obtenues par Vairana Heck au Junior Orange Bowl et Maylis Lamour aux Internationaux du Portugal ainsi que la victoire d'Ariane Klotz aux Internationaux de Suisse. Outre atlantique et comme depuis plusieurs années, nos étudiants américains obtiennent des résultats solides avec de nombreux podiums (14) et 6 victoires cumulées.

Félicitations enfin à nos champions de France 2022, Chloé Salort (RCF La Boulie) et Nathan Legendre (Golf de Coutainville).

Par équipe chez les Dames c'est le golf du RCF La Boulie qui s'adjuge la Golfer's puis en fin de saison s'impose une 5^e fois à la Coupe d'Europe des Clubs. Chez les Messieurs le Golf de Saint-

Cloud reprend le titre de la Gounouilhou et vient inscrire une 5^e victoire à son palmarès. Le Golf de Cannes Mougins, quant à lui, remportait tout comme le RCF la Boulie la victoire en Coupe d'Europe.

L'ensemble de ces performances réalisées par nos joueuses et joueurs a permis à la France de terminer à la première place du classement européen des médailles établi par l'Association Européenne de Golf ! C'est la reconnaissance d'un travail collectif produit par l'ensemble des acteurs au quotidien que sont les clubs, les bénévoles et les staffs qui les accompagnent.

RÉSULTATS PROFESSIONNELS



Année exceptionnelle de Céline Boutier qui atteint la meilleure place jamais obtenue par un joueur/joueuse professionnel français. En effet, en réalisant 12 Top 10 sur le LPGA dont 2 podiums, elle se hisse à la 12^e place du classement mondial. Cette place vient récompenser un travail assidu et une implication totale depuis de nombreuses années. Nous sommes tous très fiers des résultats et du parcours de Céline.

Pauline Roussin Bouchard, effectue une très belle première saison sur le LPGA ce qui lui permet de conserver son droit de jeu pour 2023. Après avoir été au sommet de la hiérarchie mondiale amateur au moment de son passage professionnel, Pauline réussit à se classer à la 87^e place mondiale professionnelle dès sa première saison. C'est une performance qui la place dans la trajectoire des toutes meilleures mondiales.

En Europe, sur le LET, bravo à Anne-Charlotte Mora qui remporte en septembre en Finlande The Aland 100 Ladies Open.



Chez les messieurs, une saison 2022 plutôt en demi-teinte malgré la victoire de Victor Perez au mois de mai au Dutch Open et celle d'Antoine Rozner à l'AfrAsia Bank Mauritius Open (qui comptera pour la saison 2023).



À souligner également les 2 podiums de Matthieu Pavon et la belle 3^e place de Paul Barjon au Cazoo Open de France.

Victor et Antoine, meilleurs joueurs français de l'année, termineront respectivement 107^e et 142^e du classement mondial.

Nous félicitons Pierre Pineau et Clément Sordet qui gagnent chacun une épreuve sur le Challenge Tour. Clément, grâce à une saison solide, termine dans le Top 15 du Challenge Tour et regagne sa place en première division européenne. C'est également le cas de Jeon-Weon Ko et Robin Sciot-Siegrist qui finissent respectivement 15^e et 11^e de l'Ordre du Mérite du Challenge Tour. Cinq autres joueurs obtiennent leur sésame via l'épreuve finale des cartes d'accès au DP World Tour. Il s'agit de David Ravetto, Adrien Saddier, Gary Stal, Joël Stalter et Mickaël Lorenzo-Vera. Bravo à eux.

De gauche à droite page 7 :

Équipe de France Dames de gauche à droite :
Constance Fouillet, Véronique Smondack (capitaine), Vairana Heck, Maylis Lamour, Gwladys Nocera (sélectionneur)

Équipe de France Messieurs de gauche à droite :
Mathieu Santerre (sélectionneur), Olivier Elissondo (staff - cadet), Khéllil Baba Aïssa (kiné), Tom Vaillant, Martin Couvra, Julien Sale, Antoine Delon (capitaine), Benoit Teilleria (sélectionneur)

Équipe de France Girls de gauche à droite :
Philippe Vignon (kiné), Inès Archer, Thomas Bregeon (prép. physique), Nastasia Nadaud, Constance Fouillet, Vairana Heck, Carla de Troia, Maylis Lamour, Gwladys Nocera (sélectionneur), Véronique Smondack (capitaine)

Équipe de France U14 de gauche à droite :
Oscar Couilleau, Tom De Herrypon, Alice Kong et Louise-Uma Landgraf

De gauche à droite page 8 :

Inès Archer médaille de bronze Championnat d'Europe individuel dames, Céline Boutier, Anne-Charlotte Mora, Victor Perez, Antoine Rozner.

Commission Professionnelle

Après deux années impactées par la crise sanitaire, la saison 2022 fut un retour à la normale, tous les tournois ayant pu se dérouler sans contrainte.

Le calendrier du Circuit Français fut une nouvelle fois riche en événements, avec le retour de l'Open de France et du Championnat de France Professionnel. Les cartes d'accès organisées en début de saison au Golf de Moliets ont remporté un vif succès, avec la participation de 125 joueurs de neuf nationalités différentes.

Calendrier Circuit Français 2022

CARTES D'ACCÈS CIRCUIT FRANÇAIS

- Qualification (5 au 6 mars)
- Finale (9 au 11 mars)

CIRCUIT FRANÇAIS

- 54^e Omnium de la Riviéra (25 au 27 mars)
- Open PGA France de Mont-de-Marsan (6 au 8 avril)
- Grand Prix PGA France de Roissy (21 au 23 avril)
- Championnat de France Professionnel MCA – Trophée Jean Garaïalde (15 au 18 juin)
- XII^e Open d'Arcachon (14 au 16 octobre)
- Internationaux de France Professionnels de Double (9 au 11 décembre)

LET ACCESS SERIES

- Terre Blanche Ladies Open (31 mars au 2 avril)
- Montauban Ladies Open (10 au 12 juin)
- Hauts-de-France Pas de Calais Golf Open (30 juin au 2 juillet)

LADIES EUROPEAN TOUR

- Jabra Ladies Open (19 au 21 mai)
- The Amundi Evian Championship (21 au 24 juillet) – Majeur
- Lacoste Ladies Open de France (15 au 17 septembre)

ALPS TOUR

- Open de la Mirabelle d'Or (11 au 13 juin)
- Hauts de France Pas de Calais Golf Open (30 juin au 2 juillet)

CHALLENGE TOUR

- Blot Open de Bretagne (23 au 26 juin)
- Le Vaudreuil Golf Challenge (7 au 10 juillet)
- Hopps Open de Provence (29 septembre au 2 octobre)

DP WORLD TOUR

- Cazoo Open de France (22 au 25 septembre)

LEGENDS TOUR

- Legends Open de France hosted by Jean Van de Velde (15 au 17 septembre)

Parmi les faits marquants de la saison :

- Le retour du Championnat de France Professionnel - Trophée Jean Garaïalde au calendrier sous l'impulsion de Bernard Pascassio, a donné l'opportunité à quatre-vingt-dix Français de disputer un tournoi richement doté, sur le parcours des Châteaux au Golf du Médoc, sur quatre tours. Ce tournoi a connu un épisode de fortes chaleurs, qui nous a conduits à mettre en place un protocole spécifique, validé par les autorités, et ainsi maintenir l'épreuve sans mettre en danger les participants. Le vainqueur Robin Roussel reçut le trophée des mains de Jean Garaïalde, dix-sept fois vainqueur de cet illustre tournoi.

- Le retour de l'Open de France au Golf National nous a offert un spectacle passionnant avec plusieurs Français professionnels et amateurs dans les meilleurs rôles. Nous avons pu découvrir Paul Barjon membre du PGA Tour, qui n'avait plus joué l'Albatros depuis sa dernière participation au Championnat de France des Jeunes, treize

ans auparavant. En partageant l'avant-dernière partie avec Antoine Rozner, lors du quatrième tour, les fans du golf français étaient comblés. La victoire fut italienne tout comme aux Championnats du Monde quelques semaines plus tôt, mais Paul signa une très belle troisième place.

- Le règlement du tournoi nous offrant la possibilité d'inviter des joueurs amateurs, nous avons pu offrir cette opportunité à six d'entre eux, dont les membres de l'Équipe de France du WATC 2022 et de plus, six professionnels se sont qualifiés par leur position à la Race to Dubai ou au Classement National.

- Avec trois tournois du Challenge Tour à notre calendrier nous avons pu renouveler notre programme d'échanges d'invitations avec les autres pays et ainsi aider plusieurs joueurs, à intégrer les tournois selon leur catégorie, comme David Ravetto ou Jeong Weon Ko. De son côté Pierre Pineau avait débuté la saison sur l'Alps Tour, et grâce à une très belle performance en Autriche au mois de juillet, nous avons pu l'aider à terminer l'année sur le Challenge Tour, et lors de sa participation à l'Open du Portugal au mois de septembre disputé sous invitation ffgolf, il signa sa première victoire en remportant le play-off qui l'opposait à deux compatriotes (David Ravetto et Félix Mory). Il a ainsi acquis une catégorie lui garantissant l'accès à tous les tournois Challenge Tour pour la fin de saison mais également pour 2023, sa participation pour les Finales du Challenge Tour et des cartes.

- Trois Français terminent dans les vingt premiers du Challenge Tour ce qui leur permet d'accéder en 2023 au DP World Tour : Robin Sciot-Siegrist (11^e), Clément Sordet (13^e) et Jeong Weon Ko (15^e).

À la suite des Cartes Européennes qui ont pu se dérouler à nouveau en Espagne après deux années d'absence dues à la crise sanitaire, ils sont rejoints par cinq Français qui se sont qualifiés parmi les vingt-cinq premiers et ont ainsi décroché le précieux sésame pour accéder au DP World Tour : David Ravetto (2^e), Joël Stalter (12^e), Mike Lorenzo Vera (17^e), Gary Stal (22^e) et Adrien Saddier (24^e). Tous ont pu profiter de l'encadrement mis en place par la Fédération

dans le cadre de la Maison France.

- Après quatre éditions à Bordeaux, le Lacoste Ladies Open de France a déménagé à Deauville au mois de septembre. Céline Boutier, pensionnaire du LPGA venue défendre son titre, termina troisième la victoire ayant été arrachée par la jeune Marocaine Inès Laklalech, première femme arabe vainqueur d'un tournoi du Ladies European Tour.

- La saison 2023 s'annonce déjà riche en émotions, la première victoire nous ayant été offerte par Antoine Rozner, remportant haut la main l'AfrAsia Bank Mauritius Open au mois de décembre, et quelques semaines plus tard Victor Perez a été le premier Français victorieux sur un Rolex Series.

Nous espérons que 2023 verra nos Français continuer sur cette très belle lancée et formons le vœu de voir un de nos compatriotes défendre les couleurs de l'Europe à la Ryder Cup.

Éric de Saint Louvent
Président de la Commission Professionnelle

Commission Sportive Stratégique Nationale

CHAMPIONS DE FRANCE PAR ÉQUIPES



- **Golf Country Club de Palmola** chez les U16 Filles
- **Golf du Paris Country Club** chez les U16 Garçons
- **Racing Club de France** chez les Dames - Trophée Golfers' Club
- **Golf de Saint-Cloud** chez les Messieurs Trophée Gounouilhou
- Divisions des équipes 2 Messieurs : **Golf de Biarritz**
- **Racing Club de France** chez les Mid-Amateurs Dames
- **Golf de Bussy-Guermantes** chez les Mid-Amateurs Messieurs
- **Dinard Golf Club** chez les Seniors Dames
- **Golf Bordelais** chez les Seniors Messieurs
- **Golf International Barrière la Baule** chez les Seniors 2 Messieurs
- **Golf Bluegreen Avrillé** en golf sur Pitch & Putt
- **Groupe Crédit Agricole SA Sports** en Golf d'Entreprise
- Mérite des clubs Dames : **Racing Club de France**
- Mérite des clubs Messieurs : **Golf de Saint-Cloud**
- Mérite Performance des écoles de golf : **Paris Country Club**
- Mérite National des AS Entreprise : **USMT**

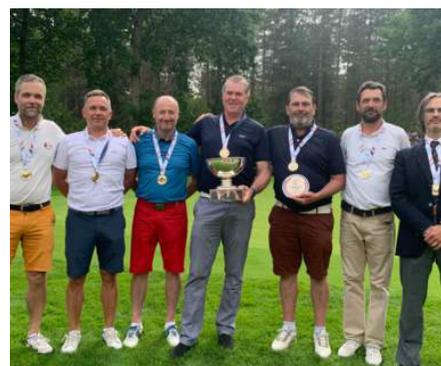


- De haut en bas :**
- **Racing Club de France** – Vainqueur du Trophée Golfers' Club (1^{re} Division Dames)
 - **Golf de Saint-Cloud** – Vainqueur du Trophée Gounouilhou (1^{re} Division Messieurs)
 - **Dinard Golf Club** – Vainqueur du Trophée de la Commission féminine (1^{re} Division Seniors Dames)

CHAMPIONS DE FRANCE INDIVIDUELS



- **Messieurs** : Nathan Legendre (Golf de Coutainville)
- **Dames** : Chloé Salort (Racing Club de France)
- **Jeunes** :
U12 filles : Lana Guyot (Golf de Maison Blanche)
U12 garçons : Tao Pemerika (Golf de Cornouaille)
Benjamins : Lily Reitter (Golf Club de Toulouse)
Benjamins : Théophile Archer (Golf des Ormes)
- **Minimes Garçons** : Arthur Carlier (Golf de Chantilly)
- **Minimes Filles** : Sara Brentcheneff (Golf Club de Lyon)
- **Cadets** : Maxence Gibodot (Golf du Val de Sorne)
- **Cadettes** : Carla Bourdeaux (Golf de Valcros)
- **Mid-Amateurs Messieurs** : Pierre Tillement (Golf de Fourqueux)
- **Mid-Amateurs Dames** : Joséphine Farrando (Racing Club de France)
- **Seniors Messieurs** : Alain Boghossian (Valcros)
- **Seniors Dames** : Charifas Lemesle (Golf de Champagne)
- **Seniors 2** : Jean-Max Megroz (Golf International Barrière la Baule)
- **Paragolf** : Charles-Henri Quélin (Golf de Saint-Nom-la-Bretèche)
- **Entreprise** : Elorri-Gabrielle Sanchez (Palmola) & Jean-Baptiste Bourquin (Ugolf Rosny Sous-Bois)



- De haut en bas :**
- **Nathan Legendre** (Golf de Coutainville)
 - **Chloé Salort** (Racing Club de France)
 - **Charles-Henri Quélin** (Golf de Saint-Nom-la-Bretèche)
 - **Groupe Crédit Agricole SA Sports**

Commission Sportive Stratégique Nationale

LES PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DE NOS RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX APPLICABLES POUR 2023

CRÉATION D'ÉPREUVES NATIONALES ET FÉDÉRALES

Voici les épreuves créées en 2023 :

- Deux Grands Prix Nationaux U12 ;
- Un Championnat par équipes Seniors 3 (plus de 70 ans) et des Trophées Seniors 3 ;
- Une 2^e division en U16 Filles ;
- Une promotion B des équipes 2 Messieurs ;
- Quatre poules supplémentaires de 4^e division pour les Mid-Amateurs et Seniors Messieurs ;
- Une promotion C Seniors 2 Messieurs.

MODIFICATION DE L'ÂGE DE LA CATÉGORIE SENIORS 2 ET CRÉATION DE LA CATÉGORIE SENIORS 3

L'âge requis pour participer aux compétitions Seniors 2 passe à 60 ans.

Une catégorie Seniors 3 est créée et sera éligible aux joueurs âgés de 70 ans et plus.

AUGMENTATION DE LA SUBVENTION ALLOUÉE AUX CLUBS QUI REÇOIVENT UNE ÉPREUVE NATIONALE

Le club qui accueillera une épreuve nationale recevra une subvention forfaitaire de **825 €** au lieu de 750 € (410 € pour les épreuves de golf sur pitch & putt et pour les matchs des Équipes de France, 410 € pour les quadrangulaires) par journée de compétition le mois suivant l'épreuve.

MODIFICATION DU TARIF DES ÉPREUVES FÉDÉRALES

Les droits d'engagement comprenant les green fees des journées de compétition et d'une journée d'entraînement ne doivent pas dépasser au total les valeurs maximales suivantes :

- pour 2 jours de compétition : **90 euros** ;
- pour 3 jours de compétition : **110 euros** ;
- pour 4 jours de compétition : **130 euros** ;
- pour les licenciés ffgolf de 19 à 24 ans (nés entre 1999 et 2004) : **65 euros** ;
- pour les licenciés ffgolf de 18 ans et moins (nés en 2005 ou après) : **50 euros**.

MODIFICATION DES TARIFS POUR LES ÉPREUVES INDIVIDUELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES

Sauf autrement spécifié, les droits d'engagement sont de :

- **120 euros** pour les adultes et les joueurs non licenciés en France ;
- **65 euros** pour les joueurs licenciés en France de 19 à 24 ans (nés entre 1999 et 2004) ;
- **50 euros** pour les joueurs licenciés en France de 18 ans et moins (nés en 2005 ou après).

Pour les épreuves en double, les droits d'engagement sont de :

- **60 euros** pour les adultes et les joueurs non licenciés en France ;
- **32,50 euros** pour les joueurs licenciés en France de 19 à 24 ans (nés entre 1999 et 2004) ;
- **25 euros** pour les joueurs licenciés en France de 18 ans et moins (nés en 2005 ou après).

MODIFICATION DES TARIFS POUR LES ÉPREUVES NATIONALES PAR ÉQUIPES

Pour les épreuves nationales (hors promotion) les droits d'engagement sont de :

- **100 euros** par jour de compétition pour les divisions Jeunes ;
- **110 euros** par jour de compétition pour les divisions Messieurs et Dames, Mid-Amateurs et du Golf Entreprise ;
- **120 euros** par jour de compétition pour les divisions Seniors.

MODIFICATION DU RÈGLEMENT CONCERNANT LE CERTIFICAT MÉDICAL

Épreuves exigeant le droit de jeu fédéral (majeurs et mineurs) :

Chaque joueur doit être titulaire d'un **certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition** ou, si le joueur majeur a fourni un certificat en 2021 ou 2022 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible depuis My ffgolf. Les joueurs mineurs qui n'auraient pas fourni de certificat médical depuis 2020 devront en fournir un nouveau pour la saison 2023.

Épreuves n'exigeant pas le droit de jeu fédéral (majeurs et mineurs) :

Chaque joueur doit attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible depuis My ffgolf.

MODIFICATION DU RÈGLEMENT DES DIVISIONS PAR ÉQUIPES 2 MESSIEURS

Réduction du nombre de joueurs en 2023 et augmentation du nombre d'équipes en 2024.

L'année 2022 a été d'une rare richesse et elle a représenté un défi sans précédent pour les équipes du département sportif. Elles ont su mener de front une organisation sans faille des épreuves du circuit amateur et être au rendez-vous des Mondiaux de Golf cet été. Bravo et merci à chacun pour son implication dans cette réussite. Les évolutions des règlements présentés ici montrent que 2023 représentera un nouveau challenge pour l'ensemble des équipes.

J'adresse un immense bravo à chacun des collaborateurs du département sportif pour leur mobilisation tout au long de l'année qui a permis l'organisation dans les meilleures conditions de l'ensemble des épreuves du circuit amateur.

Mauricette Feuillas

Présidente de la Commission Épreuves
et Règlements Sportifs.

Golf d'entreprise & AS municipales



AS ENTREPRISE

La période post-Covid reste délicate pour retrouver un niveau de développement comparable aux années 2000. Cela dit, les golfeurs d'entreprise ont très positivement migré vers des clubs avec terrain pendant les périodes de confinement et restent satisfaits du double rattachement : club avec terrain et club d'entreprise.

Le Trophée Développement récompense ceux qui poursuivent le développement par la création de licences.

Une mention spéciale pour Michel Allabert, président de l'AS Renault V.I qui remporte pour la 4^e fois ce Trophée dans la catégorie des plus de 50 licenciés (16 % d'évolution du nombre de licenciés).

Dans la catégorie des moins de 51 licenciés, c'est le Comité Entreprise Novo Nordisk qui s'impose avec 158 % d'évolution.

Sur le plan national, le Golf Entreprise a enregistré en 2022 une évolution positive du nombre de créations de licence.

AS MUNICIPALE

2022 a été une très bonne année avec un tiers des AS classées, soit 23 AS, au Trophée Développement (au moins 3 créations de licence).

Félicitations au Levallois Sporting Club qui remporte une nouvelle fois le Trophée Développement national (après ses victoires en 2018 et 2019) avec 56 créations de licences et à la très belle progression de l'AS de La Vie Au Grand Air De Saint-Maur avec 49 créations de licences dont 35 licences jeunes. Le CSM Puteaux se classe 3^e avec 48 créations (lauréat en 2020 et 2021).

En termes d'évolution, les 62 AS Municipales ont enregistré en 2022 une évolution du nombre de licenciés positive de plus de 9% globalement et enregistré 365 créations.

Annie Roudaut

Membre du Comité stratégique développement.
Golf Entreprise et AS Municipales.

De gauche à droite : Jean Damien Bureau (Directeur du Golf de Saint Jean de Monts), Gilles Paris (Vice-Président de la ffgolf en charge du développement), Christophe Ghazarian (Président du CSM Puteaux), Annie Roudaut (ffgolf), Michel Allabert (Président de l'AS Renault V.I), Alain Jeanjean (Golfy), Vincent Houtart (ffgolf) et Séverine Avertin (Golfly Espagne)

Jeunes

La fidélisation des jeunes inscrits dans nos écoles de golf est l'un des objectifs affichés de la mandature. Les chiffres 2022 confirment que tout ce qui a été mis en place depuis 2 ans continue de porter ses fruits avec des renouvellements de licence en constante progression chez les jeunes (+9% chez les U18 par rapport à 2021) et en particulier chez les moins de 11 ans (+12,5%), catégorie d'âge où il y a le plus d'abandons. Un enseignement de qualité conjugué à une école de golf dynamique qui fait la part belle au jeu est sans aucun doute la clé de cette fidélisation. C'est la raison pour laquelle la ffgolf a mis à la disposition des enseignants de nouveaux supports *les Guides de l'entraîneur* et propose une formation professionnelle continue *Manager votre école de golf*. En complément des cours, les clubs doivent offrir aux jeunes des opportunités de jeu et c'est au travers du tableau de bord du Challenge des écoles de golf que tout gestionnaire peut connaître, en temps réel, l'impact des actions mises en place pour les jeunes au sein de son club en consultant son classement national.

En 2022, les écoles de golf de CurviaSwing (photo ci-contre), Castres-Gourjade et Mérignies se sont particulièrement distinguées en terminant aux trois premières places du classement national et le partenariat, noué entre la Fédération et la société Colas, a permis de récompenser également les meilleurs clubs de chaque Ligue. En 2022, de réels efforts ont été réalisés par les clubs, soutenus et encouragés par les Comités Départementaux et les Ligues pour promouvoir le jeu sur le parcours et motiver les enfants dans leur progression. Cette année, c'est en moyenne un enfant débutant sur deux qui a fait l'expérience du jeu en situation contre un jeune sur trois en 2021. Chez les 8/10 ans, l'utilisation de la filière Drapeau se généralise avec en 2022 presque 80% des enfants titulaires d'au moins un Drapeau contre 44% il y a 4 ans.

Parallèlement au Challenge des écoles de golf, le Groupe projet jeunes a lancé en 2022 les Junior Series pour motiver les enfants à entrer dans une pratique compétitive. Deux cents clubs labellisés qui se sont engagés à organiser tout au long de la saison des compétitions index

pour les jeunes ont pu bénéficier d'une belle dotation offerte par LegalIDigital, partenaire de cette opération. Amener le plus possible de jeunes vers une pratique autonome sur le parcours est le gage de leur maintien dans l'activité, à eux ensuite de choisir s'ils veulent rester dans une pratique loisir ou s'orienter vers une pratique plus compétitive où l'offre fédérale de jeu (Grands prix jeunes, filière Championnat de France jeunes...) est désormais parfaitement structurée et adaptée à tous les âges. Faciliter l'accès au jeu et permettre aux jeunes de découvrir et de s'aguerrir sur d'autres parcours est aussi l'enjeu que la Fédération a souhaité relever en créant le Junior Pass ffgolf qui permettra désormais aux jeunes de moins de 36 d'index de jouer à l'extérieur gratuitement.



La Fédération poursuit aussi ses efforts de découverte de l'activité en proposant à toutes les classes de CM1 et CM2 qui font un cycle de golf en Éducation Physique et Sportive d'approfondir leur connaissance de ce sport en travaillant sur le livret éducatif *Mon carnet de golf, en route pour 2024* qui a été utilisé en 2022 par 34 000 enfants. Pour faciliter ensuite le passage entre une pratique scolaire et une pratique en club, la Fédération a lancé début 2022 une nouvelle licence gratuite qui permet d'inciter les primaires ayant fait un cycle de golf à l'école à revenir avec leurs parents dans le club où ils ont fait leur dernière séance. Aux clubs ensuite de les séduire pour les amener à pratiquer ce sport de plein air.

Muriel Foulquié

Membre du Comité Directeur de la ffgolf
en charge des Jeunes

Paragolf

2022, L'ENVOL DE PARAKIDS

L'année 2022 a débuté par un changement à la tête de la Commission Paragolf. Remercions une fois encore chaleureusement Charles Gandia qui, par son engagement au sein de cette commission, aura permis un essor important du Paragolf au profit du public en situation de handicap.

Afin de consolider le travail effectué sur l'ensemble du territoire, une convention a été signée avec l'association Handigolf France, permettant ainsi à la Fédération, de soutenir ses actions de développement jusqu'en 2024.



S'agissant de la structuration de la pratique dans les territoires, de nombreuses actions de sensibilisation ont continué d'être menées dans différents établissements médico-sociaux grâce à l'effort des Ligues, à travers leur référent Paragolf, et de l'association Handigolf France. Le recensement de ces activités au sein des clubs, effectué

par Alain Pouette, a permis de dénombrer 107 clubs avec des actions régulières auprès du public en situation de handicap, le plus haut niveau jamais atteint.

L'engagement de la Fédération envers les publics éloignés de la pratique sportive, et notamment les enfants, s'est traduit par le déploiement à l'échelle nationale du projet Parakids Golf, encadré par Sabine Rocheron. Seize clubs répartis dans 13 Ligues ont d'ores et déjà pris part à ce projet.

La cellule médicale Paragolf pilotée par le docteur Constance Amelon-Petit (médecin spécialiste du handicap) continue d'assurer son rôle avec le plus grand professionnalisme. Cette année, compte plus de 40 nouveaux pratiquants souhaitant s'inscrire dans une dynamique compétitive et ainsi, découvrir le circuit d'épreuves réservées aux joueurs et joueuses en situation de handicap. Cette cellule a également assuré le suivi des joueurs de l'Équipe de France Paragolf. Elle a poursuivi le projet d'appareillage spécifique à la pratique sportive, et a notamment entamé un projet de recherche afin d'étudier l'impact du handicap sur la performance dans le jeu de golf en vue de proposer, en lien avec l'European Disabled Golf Association, un nouveau système de classification utilisable dans les épreuves internationales.

Sur le plan de la formation des enseignants, un diplôme fédéral, co-construit avec les équipes fédérales et la Fédération Française de Sport Adapté, a permis de lancer en octobre la première

AQSA Golf (Attestation de Qualification Sport Adapté option golf). Onze enseignants étaient présents lors de cette session inaugurale. Cette attestation liée à l'accueil du public en situation de handicap mental ou psychique, complète le CQH (Certificat de Qualification Handigolf), déjà mis en place sur le volet du handicap moteur et sensoriel. Une session de formation liée au CQH a également été mise en place en octobre et 10 enseignants ont pu se former à l'accueil des personnes en situation de handicap moteur ou sensoriel.

L'organisation des épreuves nationales et internationales continue de monter en puissance. Six épreuves se sont déroulées sur notre territoire regroupant plus de 220 joueurs et joueuses de tout niveau. L'implication de tous les acteurs du club et de l'association sportive du Golf de l'île d'Or a permis aux 43 joueurs du Championnat de France Paragolf de bénéficier de conditions de jeu optimales. Du côté des résultats, c'est une nouvelle fois Charles-Henri Quelin (Golf de Saint-Nom-la-Bretèche), qui s'impose devant Emmanuel Aubert (Golf de Chiberta) et Christophe Leroy (Golf de Fleury-Amboise).

Le point d'orgue de la saison sportive fut le Championnat d'Europe par Équipes, qui s'est tenu au mois de juin en Belgique (Golf de Coxyde). L'Équipe de France, composée d'Emmanuel Aubert (Golf de Chiberta), Mathieu Cauneau (Golf du Stade Français), Julien Mouchet (Golf de Seignosse) et Charles-Henri Quelin (Golf de Saint-Nom-la-Bretèche), emmenée par Fré-

déric Cupillard (entraîneur) et Damien Grison (kinésithérapeute) ressort de ce championnat à la 5^e place. Espérons qu'un nouveau souffle accompagne l'ensemble du collectif l'an prochain, afin de permettre de retrouver les sommets lors du Championnat d'Europe Individuel du mois de juillet.

Enfin, je remercie particulièrement Aurélien Lacour pour son professionnalisme au profit du développement du paragolf au cours de cette année.

Philippe Pee Dit Grabet
Président de la Commission Paragolf



Comité des Règles & Commission Nationale d'Arbitrage

BILAN 2022

La Fédération comptait 130 arbitres fédéraux et 70 arbitres nationaux et internationaux en 2022. Ils ont assuré l'arbitrage de plus de 140 épreuves amateurs et professionnelles au plan national et une quinzaine ont été impliqués dans les Championnats Monde Amateurs par Équipes ou des tournois professionnels au niveau international. Par ailleurs, 257 Arbitres de Ligue ont contribué à la réussite des épreuves organisées au sein de chaque Ligue : compétitions régionales et Grands Prix. Les femmes arbitres représentent 28 % des effectifs et cette valeur est assez proche du pourcentage de femmes parmi les golfeurs.

Un examen d'Arbitre de Ligue a été organisé en fin d'année. Il a permis à 70 licenciés de rejoindre le corps arbitral œuvrant au sein des différentes Ligues.

Le National des Arbitres a réuni une centaine d'arbitres au Golf du Gouverneur. Cette manifestation conviviale est notamment l'occasion pour le Comité des Règles de proposer des ateliers de formation continue.

Les traductions des contenus proposés par le R&A se sont poursuivies et de nouvelles versions du livre des Règles de Golf et du Guide Officiel des Règles de Golf applicables au 1^{er} janvier 2023 ont été mises à disposition de tous. Le livret *Édition du Joueur* n'est plus édité par le R&A qui privilégie désormais la consultation en ligne de ses contenus relatifs aux Règles de golf.

La formation aux Règles pour les enfants dans le cadre des écoles de golf a été profondément remaniée et le Comité des Règles a également réalisé une mise à jour du livret *Jouer au golf* et du carnet *L'Essentiel des Règles*.

Enfin, le Comité des Règles a intégré quatre nouveaux membres.

Mauricette Feuillas
Présidente de la Commission Nationale de l'Arbitrage

Alain Rathery
Président du Comité des Règles



Règles de Golf 2023

Accédez aux nouvelles Règles avec l'Application officielle



Available on the  **App Store** GET IT ON  **Google Play**

Pour la télécharger gratuitement, scannez le QR code ou visitez :
randa.org/rules/rules-app



© R&A 2023

RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE 2022

L'année 2022 a été marquée par la sortie de la pandémie de Covid-19 et par deux actions marquantes : les Championnats du Monde Amateurs par Équipes au mois d'août et l'évolution des prérequis médicaux pour l'obtention de la licence sportive de golf.

1. LES CHAMPIONNATS DU MONDE AMATEURS PAR ÉQUIPES - WATC :

A. Le choix a été fait par la ffgolf d'assurer directement, en partenariat avec le Dr Patrick Schamasch, médecin de l'IGF, la sécurisation sanitaire des Championnats du Monde Amateurs par Équipes qui n'avaient pas été organisés en France depuis 1994.

B. Pour rappel deux sites golfigues simultanés pendant 13 jours : Le Golf national et le Golf de Saint-Nom-la-Bretèche, 71 équipes chez les messieurs et 56 chez les dames, 30 arbitres, 400 bénévoles. Plus de 1 000 spectateurs certains jours.

C. Le Médecin Fédéral National (MFN) et la Commission Médicale Nationale (COMED) avec l'aide des services de la ffgolf ont mobilisé : 2 équipes de secouristes de 7 personnes avec un véhicule de transport chaque jour et 14 médecins qui se sont relayés par demi-journées sur les 13 jours ; en tout 48 vacations ont été assurées. La ffgolf a fourni le matériel médical et paramédical.

D. Des kinésithérapeutes ont assuré une prestation « à la demande » et payante type espace de récupération pour les sportifs ; cette initiative a rencontré un vif succès en particulier au Golf National, 31 prestations ont été effectuées.

E. En dehors des locaux mis à disposition par les deux golfs comprenant un Algeco sur Saint-Nom-la-Bretèche, le budget global pour ce secteur dans l'organisation du Championnat se situe autour de 95 K€.

F. 113 interventions médicales ont été colligées dont 6 évacuations et 3 hospitalisations ; À noter, la survenue d'une plaie avec traumatisme crânien suite à l'impact d'une balle de golf chez un bénévole.

G. En marge de cette organisation, des tests Covid ont été réalisés à la demande des équipes sportives par l'organisation ffgolf. Certains prérequis en fonction des pays ont été maintenus. Les équipes de France disposaient d'un certificat d'absence de contre-indication à la pratique du golf en compétition.

H. Au cours de ce Championnat, le Dr Philippe Le Van, Directeur médical du COJOP est venu avec son équipe en préfiguration des JOP Paris 2024 afin de spécifier l'organisation médicale à venir, en présence du Directeur du site et des responsables ffgolf.

I. Nous pouvons nous réjouir de la bonne tenue de ce Championnat, de l'absence de canicule et de problématique Covid importante à ce moment-là !

2. LES PRÉREQUIS MÉDICAUX À LA PRISE DE LICENCE - CERTIFICAT MÉDICAL ATTESTANT L'ABSENCE DE CONTRE-INDICATION À LA PRATIQUE DU SPORT (CACI) ont été considérablement modifiés en 2022 par le Comité Directeur (CODIR) après le travail et l'avis consultatif de la COMED et l'aide précieuse du service juridique de la ffgolf. Cette évolution prendra son plein effet au deuxième trimestre 2023.

A. La Loi du 2 mars 2022 simplifie et responsabilise les fédérations sportives par rapport à la santé de leurs licenciés. La ffgolf a choisi de mettre en place un parcours de *Golf santé* pour ses licenciés, comportant des recommandations systématiques, selon l'âge. L'évolution permet également de simplifier l'accès à la licence en supprimant le prérequis systématique pour tous les licenciés.

B. Seuls les compétiteurs de tous les âges avec Droit de jeu fédéral et les licenciés ayant répondu positivement au Questionnaire de Santé (QS) doivent produire un CACI et donc voir un médecin.

C. Les autres attestent avoir répondu par la négative à un QS mineur ou majeur.

D. Tous sont invités à consulter les recommandations en ligne et émises à leur profit.

E. Un retour d'expérience est mis en place afin d'améliorer si besoin ce parcours santé au service des licenciés de la ffgolf.

3. Le **MAGAZINE** *docdusport.com* spécial **GOLF SANTÉ** paraîtra à l'occasion de la National Golf Week, fin mars 2023. Douze articles sont attendus en plus de l'édito du Président. L'ensemble des membres de la COMED concourent à la production de ce magazine annuel très attendu.

4. LA LUTTE ANTIDOPAGE :

Les contrôles sont en augmentation dans la perspective des JOP Paris 2024.

L'Agence de lutte contre le dopage (AFLD) a diligenté en 2022, des contrôles sur les compétitions suivantes :

- Open PGA France de Mont-de-Marsan
- Open PGA France de Roissy
- Championnat de France Professionnel MCA (Golf du Médoc Resort)
- Open d'Arcachon
- Open de Golf Hauts-de-France Pas de Calais (Aa Saint-Omer Golf Club)
- Hopps Open de Provence (Golf de Pont Royal)

Tous les résultats se sont révélés négatifs.

A. La ffgolf n'est plus destinataire depuis plusieurs années des procès-verbaux de contrôles ainsi que des résultats d'analyses. La ffgolf demeure informée lorsqu'une procédure disciplinaire est engagée par la Commission des sanctions de l'AFLD.

B. À l'approche des JOP Paris 2024, une Commission prévention et éducation en lien avec le Ministère des sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques dans le cadre du programme d'éducation défini par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage a été mise en place à la ffgolf et est pilotée par Jean-Luc Cayla et Olivier Garcia. Des formations d'éducateurs antidopage sont proposées aux bénévoles et cadres de la Fédération. Pour la COMED, le Dr Bernard Claud et son épouse se sont portés volontaires.

5. LA SURVEILLANCE MÉDICALE RÉGLEMENTAIRE (SMR) :

A. 214 athlètes ont été inscrits en 2022 sur la liste ministérielle des Sportifs de Haut Niveau (SHN), un nombre en forte hausse par rapport à 2021 (+ 16 %). Les sportifs sont répartis en plusieurs listes : Élites x 1 ; Relèves x 34 ; Collectifs nationaux x 49 ; Espoirs x 130

B. 64 % ont effectué un bilan de Surveillance Médicale Réglementaire (SMR) complet en 2022 et 20 % un bilan à compléter, ce qui représente un taux d'exhaustivité satisfaisant compte tenu d'une année de reprise post-Covid19. À noter que 100 % des sportifs (x 22) en Centre de performance ont réalisé le SMR complet.

6. LA SURVEILLANCE MÉDICALE DES ÉPREUVES FÉDÉRALES :

A. En 2022, cinq tournois et championnats ont bénéficié d'une surveillance médicale et parfois d'un espace santé - en plus du Championnat du Monde :

- le Championnat de France des Jeunes disputés au Golf du Gouverneur,
- les Inter-Ligues U12 au Golf Orléans-Limères,
- le Championnat de France Minimes/Cadets garçons au Golf d'Omaha Beach et filles au Golf de Chiberta,

Le Championnat d'Europe Individuel Dames organisés en France au Golf de Saint-Germain.

B. L'accent est maintenu sur une présence médicale lors des épreuves nationales pour les jeunes golfeurs et également pour les compétitions internationales se déroulant en France.

C. À noter, l'implication de la COMED et du MFN dans la rédaction des réglementations spécifiques successives concernant la veille sanitaire mise en place suite à la pandémie du Covid 19 depuis 2021 et en 2022 et des recommandations édictées sur la thématique de la chaleur et des canicules au cours des manifestations et jeux golifiques.

7. LES ESPACES RÉCUPÉRATION PERFORMANCE :

A. Sous la responsabilité organisationnelle de Philippe Vignon, kinésithérapeute et membre de la COMED de la ffgolf, ils ont été mis en place sur les Championnats de France des Jeunes, les Finales interrégionales et un certain nombre de Mérites régionaux : Paris-IDF, Grand Est et Nouvelle Aquitaine ainsi que le Championnat de Ligue senior pour Paris-IDF.

B. L'objectif de ces Espaces est une éducation et la mise en œuvre de recommandations pour nos jeunes athlètes dans les domaines de l'échauffement, des étirements et de la récupération sur des épreuves se déroulant sur plusieurs jours.

C. Tous ces espaces ont été encadrés par des kinésithérapeutes et des préparateurs physiques habitués à la prise en charge de jeunes golfeurs.

8. L'ENCADREMENT MÉDICAL DU HAUT NIVEAU :

A. Les 5 Équipes de France (Dames, Messieurs, Girls, Boys et Paragolf) ont continué à bénéficier d'un encadrement systématique avec la présence d'un kinésithérapeute durant ces épreuves et leur préparation. L'équipe des kinés est composée de : Philippe Vignon pour les Dames, Khelil Baba-Aissa pour les Messieurs, Rémi Bellina pour les Girls, Antoine Dufranc pour les Boys et Damien Grison pour le Paragolf.

B. Les différentes épreuves de qualification au DP World Tour se sont déroulées en Espagne en novembre 2022 avec la présence de deux soignants dont le Dr Olivier Rouillon.

C. La mise en place des Centres de performance de la ffgolf au Golf National et à Terre Blanche, sous l'autorité de Jean-Luc Cayla nécessite un suivi médical renforcé de nos jeunes athlètes, y compris concernant le SMR. Un médecin référent y veille pour chacun de ces centres, le Dr Jean-Pascal Dupuis pour Le Golf National et le Dr Robert Cohen pour le Centre de Terre Blanche avec un suivi bimensuel ; un kinésithérapeute assurant les deux autres semaines, une présence « santé » est effective chaque semaine.

9. LES RÉUNIONS DE LA COMMISSION MÉDICALE NATIONALE - COMED :

A. La Commission Médicale Nationale, qui invite le bureau de la COMED et les médecins de Ligues, a été organisée le samedi 26 novembre 2022 en présentiel et distanciel. Vingt-et-un présents sur trente-deux membres dont quatre nouveaux médecins qui ont intégré la COMED à cette occasion, et qui ont pu prendre connaissance des projets en cours concernant la partie Golf et santé et du périmètre des dossiers « transversaux » suivis au quotidien.

B. La volonté de la ffgolf est d'associer au maximum les Ligues et leurs médecins à la politique Golf et santé de la Fédération (ex. : les dossiers arbitres et gestes qui sauvent, paragolf, APA par le golf...).

C. Plusieurs réunions en visioconférence avec le bureau de la COMED se sont tenues durant l'année 2022 pour mettre en place les nouveaux projets, traiter des problématiques en cours et réfléchir en particulier à l'évolution des prérequis médicaux - CACI.

10. Les différentes **relations avec les institutions** : le Ministère des sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques concernant le contrat de délégation de la ffgolf, ainsi que le CNOSF dont le MFN de la ffgolf est membre de

la COMED au titre de sa commission Sport santé.

A. La ffgolf participe au projet *Médicosport-santé* mis en place par le Groupe Vidal depuis 2015 en partenariat avec le CNOSF et la Société Française de Médecine du Sport (SFMES). Une mise à jour est prévue en 2023.

11. LA FORMATION KINÉSITHÉRAPIE DU GOLF :

A. Trois séminaires se sont déroulés en 2022 en partenariat avec l'Institut National de Kinésithérapie (INK) au Golf National. Plusieurs intervenants dont le Dr François Aubert, Président de la COMED.

Ce sont 18 à 20 kinés qui bénéficient d'une formation spécifique chaque année et sont ensuite membres de l'Association Française des Kiné et Ostéo du Golf (AFKG).

12. LA FORMATION PODOLOGIE DU GOLF :

A. La troisième promotion de cette formation organisée en partenariat avec l'Association Nationale des Podologues du Sport (ANPS) et notre représentant à la COMED, Mikaël Bettan, a pu se dérouler en présentiel les 8 et 9 octobre à l'EPF de Sceaux puis dans les locaux du Golf National, avec une promotion de 16 étudiants.

B. Ces deux formations de qualité permettent à la Fédération de disposer sur l'ensemble du territoire de ressources paramédicales sensibilisées à la pratique du golf.

13. LA POLITIQUE GOLF ET SANTÉ

La ffgolf a exprimé sa volonté d'accentuer l'impact et la visibilité de cette dimension incontournable de notre pratique sportive, compte tenu en particulier de la pyramide des âges des licenciés golf. Les bénéfices sur la santé d'une pratique volumétrique, de plein air, comportant une participation segmentaire globale, des habiletés techniques évidentes, un impératif de concentration et un état d'esprit de sociabilité, font de la pratique golifique une activité particulièrement éligible au Sport santé.

Dans ce cadre, on peut relever les actions suivantes :

A. La formation des arbitres aux gestes qui sauvent et à l'utilisation des défibrillateurs automatisés externes (DAE), devenue obligatoire en juin 2021. Après audit, 216 des 442 arbitres de la ffgolf bénéficient d'une attestation en cours de validité, fin 2022. Les formations devront être poursuivies en 2023 et là encore, la participation des Ligues est essentielle.

B. Une enquête réalisée début 2021 avec la participation de la Direction Relations et Développement Clubs a actualisé les données concernant l'équipement en défibrillateur portable (DAE) des 740 golfs français. La réglementation devient maintenant contraignante y compris pour les ERP de Plein Air. 417 clubs ont répondu : 69 % possèdent un DAE, 17 % vont s'équiper dans l'année, 14 % l'ont utilisé lors des 5 dernières années... Il reste du chemin à parcourir.

C. Le projet Pratique du golf et enfant hyperactif (TDAH) a rendu ses premiers résultats avec le concours de la Ligue des Pays de la Loire en partenariat avec le service de pédopsychiatrie du CHU de Nantes. Cette étude sous la responsabilité de la COMED de la ffgolf à vocation à s'étendre et avec d'autres Ligues.

D. La participation au projet golf et obésité dans le cadre du dispositif Sport sur ordonnance prescription d'une APA, en partenariat avec l'association Le poids du partage sur le Golf de Nîmes qui existe depuis 2014 et a été reconduite. Une vingtaine de sportifs sont pris en charge dans ce cadre.

E. Dans la même perspective de la pratique du golf comme une thérapeutique non médicamenteuse (TNM), un projet a été poursuivi en 2022 avec l'association Prescri'forme - IDF, le CHU de Bichat, notre collègue cardiologue de la COMED Dany Marcadet et avec le Golf de Longchamp en complément d'une réadaptation à l'effort.

14. LA RECHERCHE :

A. L'Institut Santé Parasport Connecté (ISPC) a poursuivi sa mise en place. Il s'agit d'un projet très ambitieux et particulièrement novateur qui vise à bâtir sur le site de Bécheville - les Mureaux, dans le département des Yvelines à proximité du Golf National, le premier institut au monde dédié exclusivement au parasport-santé et de l'inaugurer au moment des JOP Paris 2024. www.ispc-synergies.org
Il est dirigé par le Pr François Genet. Ce dernier a contacté le Dr Constance Amelon-Petit, membre de la COMED de la ffgolf, pour que le golf soit l'un des sports précurseurs au sein de l'ISPC avec comme objectif de travailler à une classification internationale du paragolfeur, préalable à toute candidature du golf aux Jeux Paralympiques. Notre collègue est devenue membre opérationnelle de l'institut en 2021. La ffgolf s'engagera aux côtés de l'ISPC pour ce travail.

B. Le processus mis en place en partenariat avec l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers (ENSAM) s'est poursuivi avec comme thématique centrale le **Paragolf**. Ce travail se poursuivra en 2023, coordonné par le Dr Constance Amelon-Petit.

15. TRAVAIL DE RECHERCHE CLINIQUE, GOLF ET SANTÉ

A. En 2022, la ffgolf a soutenu et initié de nombreuses recherches cliniques, en particulier une étude sur les effets bénéfiques de la pratique du golf sur la pression artérielle des joueurs. Cette étude dirigée par le Pr Olivier Dubourg et par l'ensemble de la COMED est en cours de publication.

B. Une étude sur les effets bénéfiques de la pratique du golf a également été initiée concernant la pathologie TDAH chez les jeunes. Étude en cours.

C. Une étude sur le diamètre du grip et son incidence sur la pathologie du coude chez le golfeur est également en cours de réalisation.

16. LA 8^È CONFÉRENCE DE BIOMÉCANIQUE DU GOLF :

A. Préparation de cette conférence pour janvier 2023. Une périodicité de deux années est raisonnable.

B. Le Dr Olivier Rouillon demeure le maître d'œuvre de cette organisation. Le partenariat avec l'ENSAM laisse la place à l'École Polytechnique Féminine de Cachan (EPF) toujours en collaboration avec le Pr Philippe Rouch.

C. Le programme et l'ouverture des inscriptions ont été disponibles à partir du mois d'octobre 2022. Compte tenu de l'évolution actuelle, il est possible de participer en présentiel ou en distanciel. **Malheureusement, cette conférence a dû être annulée au dernier moment compte tenu des mouvements sociaux du mois de janvier 2023...**

17. LE SYMPOSIUM SPORT SANTÉ de la Faculté de médecine Simone Veil - Santé a été organisé le 23 septembre 2022 en présentiel pour les intervenants et en distanciel pour le public. L'édition a été consacrée à la thématique **Sports santé et cancer**. Ce symposium est organisé tous les ans par le Pr Olivier Dubourg, membre de la COMED de la ffgolf. Parrainé notamment par le CNOF, les partenaires sont l'UVSQ, SQY, l'école ASSAS Rééducation et Santé ainsi que les Fédérations françaises de golf, de cyclisme, de voile et de tennis. Les Dr François Aubert, Président de la COMED et Yves Hervouët des Forges, MFN, ont participé en présentiel à ce symposium retransmis par visioconférence. www.ieci.uvsq.fr/symposium-sport-sante-et-cancer-2022

18. PERSPECTIVES POUR 2023

A. Le Championnat d'Europe Individuel Girls dont les Françaises sont tenantes du titre, le Championnat de France des Jeunes et les Championnats de France Minimes, Cadets et U12 garçons et filles, bénéficieront d'une surveillance médicale et pour les jeunes d'un Espace récupération et performance. Le Cham-

pionnat de France des Jeunes va bénéficier d'une surveillance particulière par le MFN suite à la modification de son organisation en expérimentation, ce qui permettra de raccourcir la semaine, mais sera plus intense pour les jeunes.

B. La perspective des JOP Paris 2024 est dans toutes les intentions et la COMED sera certainement sollicitée dans ce sens en 2023.

C. Le Magazine *docdusport.com* spécial *Golf Santé* paraîtra à l'occasion de la National Golf Week le 31 mars 2023.

D. Le site internet de la ffgolf est revu et comme il était prévu la partie *Golf et Santé* apparaît maintenant sur le menu de premier niveau. Plusieurs rubriques clairement identifiées sont mises en place avec la thématique *La santé par le golf* en première intention.

E. Toutes les initiatives **Golf et santé** existant en 2022 seront poursuivies et dans la mesure du possible amplifiées.

F. La ffgolf souhaite **saisir la COMED** de tout dossier susceptible d'avoir des implications sur la santé et la prévention sanitaire lors de la pratique du golf pour les licenciés. Le dossier de la modification expérimentale du format des Championnats de France des Jeunes et de la classe U12 en est un exemple débuté en 2022 et qui se poursuivra en 2023.

G. Les relations régulières avec le **Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et le CNOF** seront poursuivies et les instructions diligentées, les rapports réguliers abondés.

H. La politique volontariste mise en place par la ffgolf concernant la **formation aux gestes qui sauvent** et à l'utilisation des DAE par les arbitres et au sein des clubs de golf avec l'investissement d'un appareil moderne sera poursuivie.

I. La politique de suivi régulier de nos sportifs SHN en **centres de performance**, Le Golf National (12 sportifs) et Terre Blanche (10 sportifs), se

poursuivra avec la mise en place d'un temps de sensibilisation, de recommandations et d'échanges à la thématique **Sport et santé dans le haut niveau**, en collaboration étroite avec le Directeur de la Haute Performance Jean-Luc Cayla.

J. Une réflexion est engagée concernant la possibilité de proposer au-delà du **module Golf et santé** un module **Golf et APA** aux futurs professeurs de golf du Centre National de Formation (Le Golf National), habilité en tant que Centre de Formation d'Apprentis (CFA) formant aux métiers de l'enseignement et de l'entraînement, dirigé par Eric Vannier.

K. Les **formations Kiné du golf et Podologues du golf** seront poursuivies en 2023 et bénéficieront du soutien de la ffgolf, en particulier dans la capacité à proposer des stages de terrain sous la forme d'un Espace récupération lors de certains championnats, en particulier pour les jeunes sportifs.

L. **Des orthèses plantaires** sont réalisées sur mesure par nos podologues du golf pour l'Équipe de France Paragolf.

M. La **SMR** des SHN est déjà bien engagée pour l'année 2023 avec une liste en hausse de 190 sportifs. Les sportifs des deux Centres de performance sont déjà sollicités pour leur visite médicale.

N. La **COMED** de la ffgolf se réunira au mois de mars prochain en visioconférence et 3 fois par an, avec une réunion en présentielle élargie au siège à Levallois ou au Golf National, à la fin de l'année 2023.

Dr. François Aubert
Président de la COMED ffgolf

Dr. Yves Hervouët des Forges
Médecin Fédéral National

EN 2022, SÉCHERESSE ET FORTE ACCÉLÉRATION DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GOLF

Valorisation de la biodiversité

PROGRESSION DE LA LABELLISATION

Le Programme Golf pour la Biodiversité lancé par la ffgolf avec l'appui technique et scientifique du Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) s'est fortement développé en 2022 grâce aux mesures prises en 2021 pour renforcer la cohérence de la démarche, construire le niveau Or et industrialiser le process pour atteindre l'objectif de 200 clubs labellisés d'ici 2024.

Au total à la fin de l'année 2022, ce sont plus de 125 clubs engagés pour la Biodiversité dont 76 clubs déjà labellisés.

Plusieurs dispositifs ont été mis en place en 2022 :

- Le **Comité d'audit** (avec une formation de ses 15 membres, effectuée en juin pendant 2 jours au Golf National)
- La nouvelle plateforme numérique dédiée « Golf pour la biodiversité » a été ouverte en mai 2022, pour permettre à tous d'avoir accès aux informations (process, outils, valorisation, etc.).
- Des **e-café réservés aux clubs engagés** ont été organisés (le matin de 8h30 à 9h) pour faciliter les échanges d'expériences.
- Le programme de **sensibilisation à la biodiversité des enfants** dans les écoles de golf lancé en 2021 sous l'impulsion de la Ligue Centre-Val de Loire, a été déployé à l'automne 2022 dans de nombreux clubs avec le soutien des Ligues.

Bien des progrès ont été réalisés cette année pour la Biodiversité dans le cadre de la convention de partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB) signée en 2021 pour 3 ans. La ffgolf a également été reconnue en tant que *Partenaire Engagé pour la Nature par l'OFB*.

Dialogues organisés avec les Ligues

MOBILISATION DES CLUBS

Tout au long de l'année 2022, la ffgolf et les Ligues ont réuni près de 500 acteurs territoriaux dans le cadre de **Dialogues des territoires pour la transition écologique**, organisés le 4 février à Bordeaux, le 13 juin au Golf de l'Île d'Or, le 5 septembre au Golf du Gouverneur, le 8 septembre au Golf de Terre Blanche, le 16 septembre à Vittel, le 19 septembre au Golf de Chartres Fontenay, le 3 octobre au Golf de Rouen Mont-Saint-Aignan, et le 7 novembre au Golf de Garonne.

Pendant une journée, les différents acteurs (clubs de golf, greenkeepers, collectivités territoriales et mouvement sportif local) ont pu échanger sur les enjeux que représente la transition écologique du golf, et partager les bonnes pratiques existantes. Construite autour des 3 thématiques de la stratégie fédérale de transition écologique (Eau, Biodiversité et Parcours durables), ces journées ont permis de présenter les recherches en cours, les accompagnements de la ffgolf et les soutiens aux projets d'investissement disponibles.

Pour tenir les différents enjeux de transition écologique, de nombreuses pratiques et innovations sont partagés au sein de la filière golf. Aussi, le groupe de travail *Eco-innovation* piloté par Béatrice Gaulier a poursuivi ses travaux de **repérage des bonnes pratiques** de transition écologique et lancé plusieurs expérimentations en matière de bilan carbone d'un golf.

Toutes ces actions et ces multiples échanges en 2022 ont été initiés avec le Comité stratégique de transition écologique (CSTE) présidé par Sylvianne Villaudière et furent animés par la DTEE. **Merci à tous pour vos contributions !**

Gestion durable de l'eau

SOUTIEN RENFORCÉ FACE À LA CRISE DE L'ÉTÉ

Avec l'appui de son Groupe Experts *Gestion durable de l'eau* piloté par Gérard Boudon, la ffgolf a apporté un **soutien particulièrement intense aux clubs** compte tenu de la crise de l'été 2022 et de la forte sécheresse. Les équipes de la ffgolf ont facilité la gestion des contacts avec les Préfectures et autorités concernées compte tenu des fortes restrictions d'arrosage, et des difficultés rencontrées à travers tout le territoire.

L'accompagnement financier des clubs en lien avec les Agences de l'eau, a aussi été

une priorité, comme l'illustre la signature d'une Convention avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie en avril 2022. La ffgolf, avec l'aide précieuse de Gérard Boudon, a accompagné 14 clubs en 2022 pour un montant global de 8 millions d'euros de projets et l'obtention de 2,6 millions euros de subvention.

Les actions de sensibilisation ont été renforcées tout au long de l'année : webinaire sur l'eau organisé au printemps 2022, le Bulletin d'info **Alerte Sécheresse** diffusé toutes les semaines de mai à novembre 2022.

Parallèlement, avec son Groupe Experts *Gestion durable des parcours* piloté par Rémy Dorbeau, la ffgolf a organisé un **webinaire** d'information et a continué à explorer les différentes **pistes de recherche et d'expérimentation** pour tenir l'échéance de la Loi Labbé et tendre vers le zéro phyto. Une dizaine de clubs se sont portés volontaires pour participer au programme **Collections Variétales** développé avec l'AGREF et soutenu financièrement par ffGreen.

Chiffres clés 2022

PROGRAMME GOLF POUR LA BIODIVERSITÉ ET LABEL

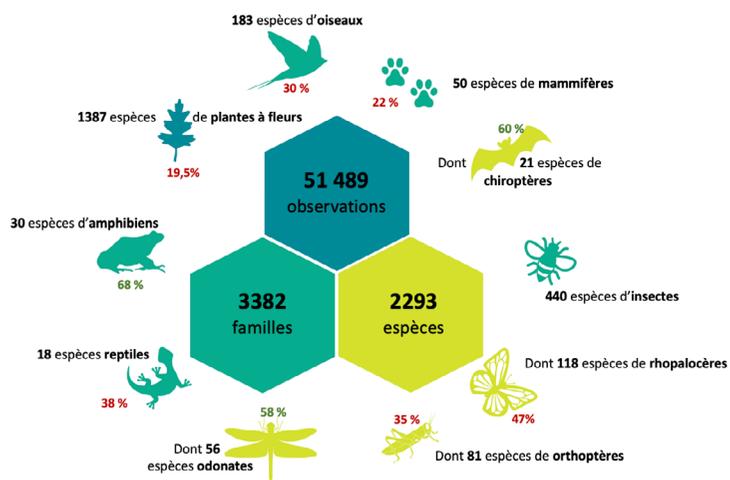
→ **125** Golfs engagés dans le Programme Golf pour la Biodiversité



→ **76** golfs labellisés dont :
43 golfs labellisés Bronze
33 golfs labellisés Argent
+55% depuis 2021

LES ESPÈCES DES GOLFS

Nombre d'espèces observées sur les golfs au sein des grands groupes taxonomiques

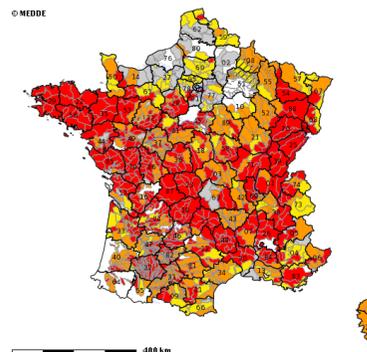


En rouge et en vert les chiffres indiquent le pourcentage d'espèces connues en France qui a été observé sur les golfs (pourcentage de représentativité de la connaissance).

GESTION DE L'EAU

- **7 995 775 €** de projets d'investissement portés par 14 golfs
- **5 053 416 €** de travaux éligibles aux aides des agences de l'eau
- **2 594 387 €** d'aides obtenues auprès des Agences de l'eau
- En moyenne, **53%** du montant éligible aux aides pris en charge
- **218 510m³** économisés par an grâce aux travaux.

SÉCHERESSE FOCUS AOÛT 2022



- **65** golfs interdits d'arrosage
- **8,7%** des structures golfique en France

PLATFORM.GOLF

Lancement de son développement en 2022



- Pour l'équipe du golf :
- Relevé de données compteur
 - Saisie des interventions avec intrants
 - Rapports PDF
 - Exports Excel

DIALOGUE DES TERRITOIRES



RELATIONS & DÉVELOPPEMENT CLUBS

Un programme d'incentives et d'animations



Le Programme Développement Licences est proposé aux clubs depuis 2011 pour récompenser les équipes des clubs engagés dans le développement de leur nombre de licenciés (en complément de la reversion Licence).

Des chèques cadeaux sont remis aux gestionnaires des clubs à l'attention de leurs équipes lorsque le club est en progression sur le nombre total de licences, la création et la reprise de licences.



+ de 155 000 €
de chèques cadeaux distribués
en 2022



+ de 360 Clubs
récompensés
en 2022



Découvrez le Programme
Développement Licences 2023, en cliquant [ici](#)

Une offre de formation pour les clubs et leurs équipes

Des formations en format e-learning sont proposées aux clubs afin de développer leurs compétences de prospection, d'accueil et de développement des joueurs et nouveaux joueurs.

+ de 100 participants
à la formation : *Séduire
les nouveaux golfeurs pour
développer votre activité*

Une nouvelle thématique :
*Booster vos actions
de prospection en 2022*
Voir contenu détaillé
de la formation page suivante

Un accompagnement personnalisé



Un dispositif pour accompagner en proximité et de manière personnalisée les gestionnaires de club et leurs équipes dans la dynamique de développement de leur structure.

Les services mis à disposition :

- Datas
- Formation
- Accompagnement personnalisé
- Enquête de satisfaction
- Stratégie client
- Action marketing commerciale

112 Clubs
adhérents en 2022

En 2023 avec ses nouveautés :



[La vidéo](#)



[La plaquette](#)

Booster vos actions de prospection



Dates 2023

Région AURA : du mardi 21 février au mardi 7 mars

Région Nouvelle-Aquitaine : du jeudi 23 février au jeudi 9 mars

Régions Grand-Est, Hauts-de-France, PACA, Bretagne, Centre, Pays de la Loire, Normandie : du jeudi 2 mars au jeudi 16 mars

Régions Occitanie, Île-de-France : du jeudi 9 mars au jeudi 23 mars

→ Sessions nationales :

Du jeudi 23 mars au jeudi 6 avril

Du mardi 6 juin au mardi 20 juin

→ Durée estimée du parcours : 5 heures

Chaque session commence et se termine par une classe virtuelle en collectif (1h et 1h30).

Le travail individuel consacré au suivi du module en e-learning (1h30) et aux exercices (1h) est réalisé entre la date de début et de fin de chaque session.

→ Tarif : 250 € TTC

Délais d'accès

Inscription possible jusqu'à 48 heures avant le démarrage de la formation en fonction des places disponibles.

→ Processus d'inscription

Un formulaire d'inscription en ligne est disponible sur le site de la ffgolf.

→ Conditions techniques requises

Connexion internet. Possibilité de suivre le parcours sur ordinateur, tablette ou smartphone.

→ Modalités de suivi et d'assistance du stagiaire durant la période de mise à disposition du module de formation

Suivi pédagogique assuré par l'équipe de référents en région (coordonnées du référent transmises lors de l'inscription). Assistance technique assurée par Pascal Mailly, Directeur Exploitation Informatique, pascal.mailly@ffgolf.org ou 01 41 49 77 62

→ Personnes en situation de handicap

Un entretien préalable avec le bénéficiaire de la formation aura lieu avant son début pour en définir les modalités d'accès. Notre référent handicap : Aurélien Lacour, aurelien.lacour@golf-national.com

→ Public concerné :

Personnel d'accueil ou personnel impliqué dans la relation clientèle, enseignants.

→ Prérequis :

Aucun.

→ Objectifs :

Découvrir les actions de prospection menées dans votre domaine d'activité à travers le partage des bonnes pratiques. Identifier vos cibles selon l'analyse des données clients et prospects. Définir vos objectifs et élaborer votre propre stratégie de prospection. Découvrir les incontournables des différents canaux de prospection (e-mails, flyers, réseaux sociaux). Concevoir votre propre plan de prospection. Piloter vos actions en mesurant leur efficacité.

→ Modalités de formation et méthodes pédagogiques :

Formation à distance : module e-learning et classes virtuelles.

Alternance d'apports notionnels, de vidéos, de témoignages et d'appropriation des concepts par des exercices pratiques.

→ Modalités d'évaluation et de validation :

La réalisation des livrables proposés dans le module. Une évaluation sous forme de quiz est proposée en fin de parcours. La formation est validée par un certificat de réalisation.

→ Contenus :

Connaissance de la prospection dans l'univers du golf. Les clés d'une base de données enrichie et exploitable. Les supports de prospection les plus efficaces. La construction d'un plan de prospection.

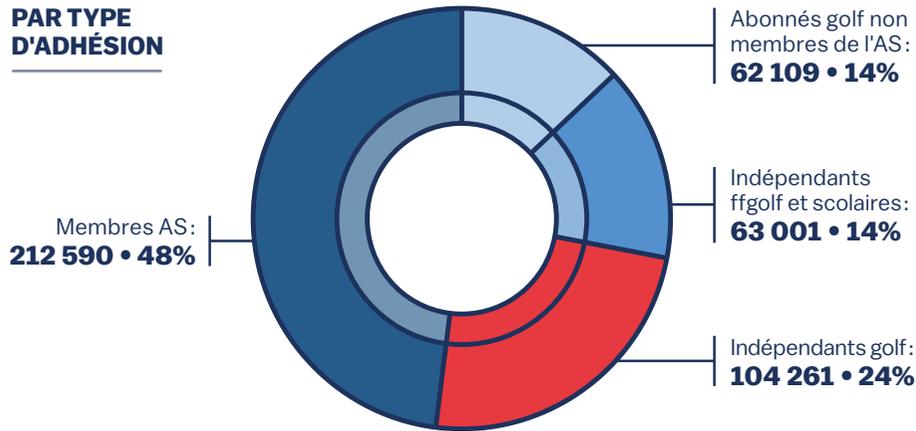
→ Parcours pédagogique :

Séquences	Objectifs opérationnels	Activités pédagogiques
Classe virtuelle : 1h	Faire le point sur vos opérations de prospection, échanges sur les outils qui seront mis à disposition dans le module	Classe virtuelle
Séquence 1 : 5 min	Faire un état des lieux des bonnes pratiques de prospection dans l'univers du golf	Pdf, vidéo
Séquence 2 : 15 min	Comprendre ce qu'est une base de données et l'importance de l'enrichir et de l'interroger	Vidéo
Séquence 3 : 15 min	Définir ses objectifs de prospection, méthode SMART	Pdf, vidéo
Séquence 4 : 15 min	Identifier les segments cibles pour développer son business	Carte mentale
Séquence 5 : 15 min	Choisir le bon message et le bon support de prospection	Pdf, vidéo
Séquence 6 : 15 min	Organiser son plan de prospection et définir ses actions	Vidéo, fiche outils, exercice
Séquence 7 : 10 min	Mesurer l'efficacité des actions	Support écrit
Classe virtuelle : 1h30	Faire un bilan de parcours et des travaux réalisés pendant la formation, partager les bonnes pratiques	Classe virtuelle

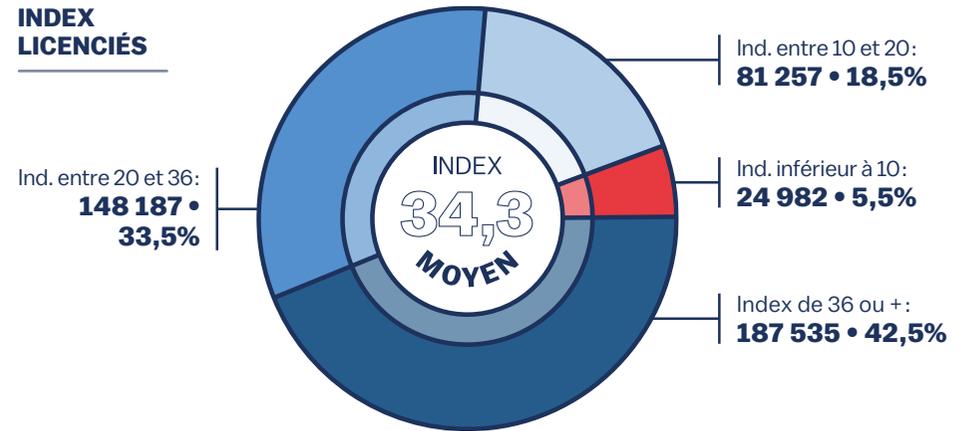
STATISTIQUES LICENCES FFGOLF 2022

RÉPARTITION DES 441 961 LICENCIÉS 2022

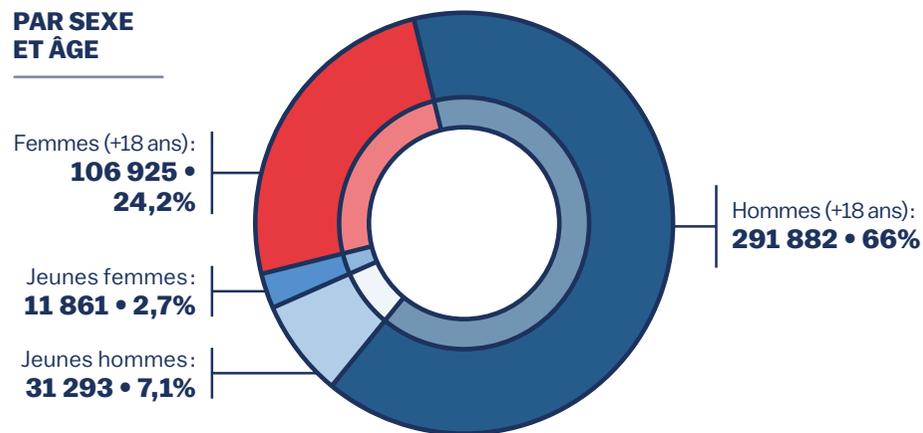
PAR TYPE D'ADHÉSION



INDEX LICENCIÉS



PAR SEXE ET ÂGE



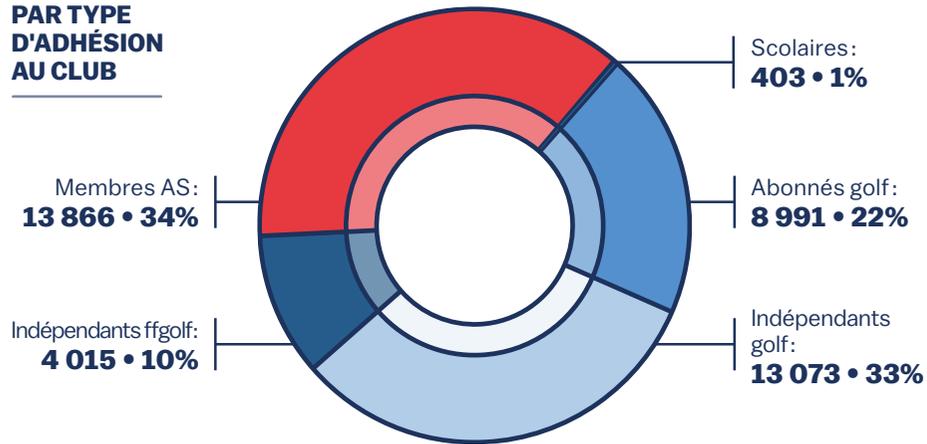
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCIÉS SUR 10 ANS



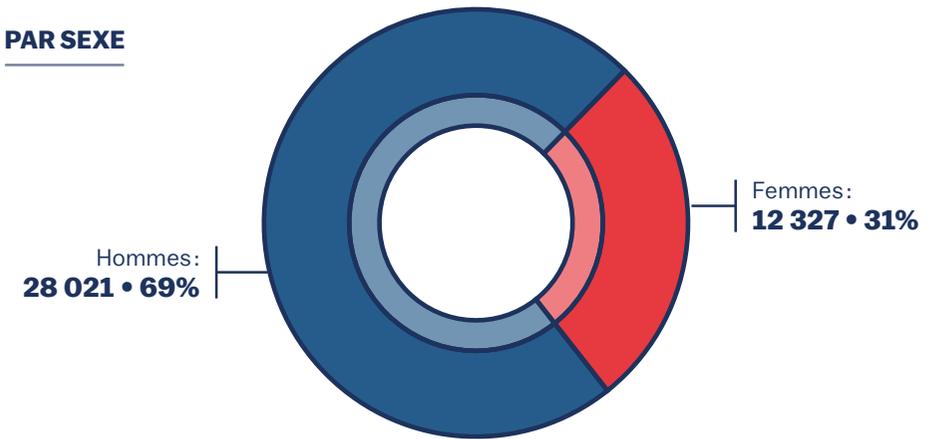
STATISTIQUES LICENCES FFGOLF 2022

LES NOUVEAUX LICENCIÉS 2022: 40 348 CRÉATIONS

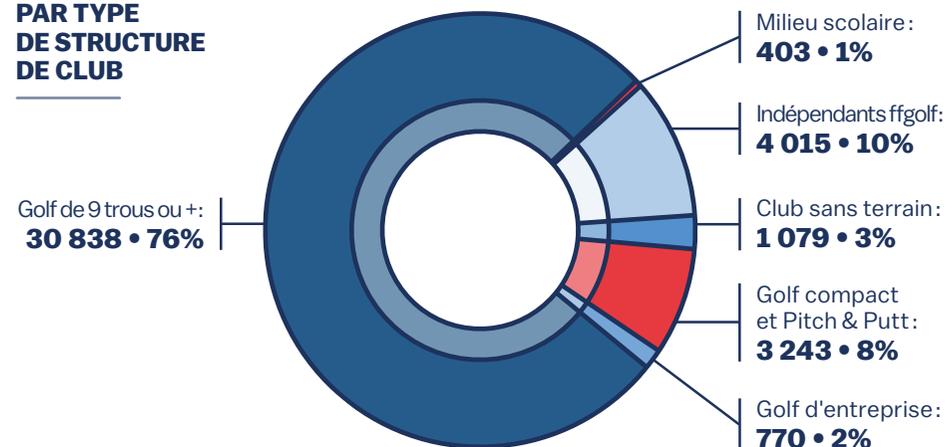
PAR TYPE D'ADHÉSION AU CLUB



PAR SEXE



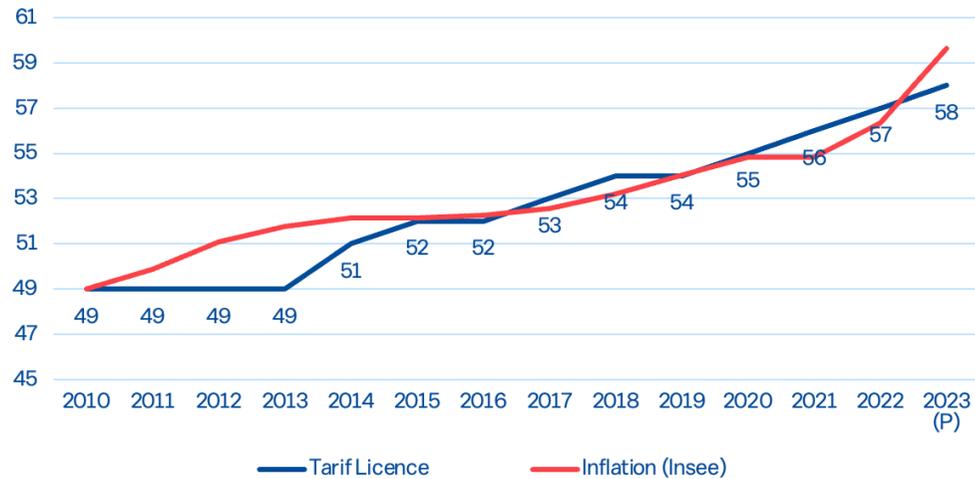
PAR TYPE DE STRUCTURE DE CLUB



TARIFS LICENCES COTISATIONS ET REDEVANCES

TARIFS DES LICENCES

Évolution du prix de la licence ffgolf depuis 2010



Année	Tarif Licence	Inflation (Insee)
2010	49	49
2011	49	49,9
2012	49	51,1
2013	49	51,8
2014	51	52,1
2015	52	52,2
2016	52	52,3
2017	53	52,6
2018	54	53,2
2019	54	54,1
2020	55	54,8
2021	56	54,8
2022	57	56,3
2023	58	59,6

ffgolf®

DITES-LE AVEC LA LICENCE :

Céline Aubert
membre ffgolf pour la 7^e année

J'AIME LE GOLF

LICENCE 2023

ffgolf®

Disponible dans votre club ou sur ffgolf.org

TARIFS LICENCES COTISATIONS ET REDEVANCES

TARIFS DES LICENCES

Compte tenu du rythme actuel de l'inflation et des projets portés par la ffgolf en matière sportive, de développement de la pratique et de transition écologique, au bénéfice de l'ensemble de la filière, le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale une augmentation des tarifs des différentes catégories de licences selon le modèle suivant :

- Hausse minimum de 1€ (représentant une hausse de 1,7 % des tarifs adulte) ;
- Hausse additionnelle de 1€ si l'inflation atteint ou dépasse 3% ;
- Hausse additionnelle de 1€ si l'inflation atteint ou dépasse 6% ;
- La hausse totale sera donc plafonnée à 3€.

Les tarifs définitifs seront calculés au mois d'août 2023, à partir du taux d'inflation sur 12 mois glissants constaté à fin juillet 2023 (indice Insee*).

Vous trouverez ci-dessous les simulations des tarifs en fonction de l'évolution du taux d'inflation à fin juillet 2023 :

Taux d'inflation	Variation des tarifs licences 2024
TAUX < 3%	1€
3% ≤ TAUX < 6%	2€
TAUX ≥ 6%	3€

* Source INSEE : Indice des prix à la consommation - Base 2015 - Ensemble des ménages - France - Ensemble - idBank : 001759970

→ Tarifs des licences **pour l'année 2024**

Catégorie de licence	Tarifs min	Tarifs max
ADULTE (+25 ans)	59€	61€
JEUNE ADULTE (de 19 à 25 ans)	35€	37€
JEUNE (de 13 à 18 ans)	23€	25€
ENFANT (- de 13 ans)	20€	22€
PERSONNEL DE GOLF	24€	26€
SCOLAIRES	Gratuite	Gratuite

→ Tarifs des licences **valables du 1^{er} septembre 2023 au 31 décembre 2024**

Catégorie de licence	Tarifs min	Tarifs max
ADULTE (+25 ans)	75€	77€
JEUNE ADULTE (de 19 à 25 ans)	51€	53€
JEUNE (de 13 à 18 ans)	29€	31€
ENFANT (- de 13 ans)	22€	24€

→ Tarifs des licences **« fin de saison » pour l'année 2023**

Catégorie de licence	Tarifs min	Tarifs max	Frais de gestion
ADULTE (+25 ans)	25€	27€	1,55€
JEUNE ADULTE (de 19 à 25 ans)	25€	27€	
JEUNE (de 13 à 18 ans)	15€	17€	
ENFANT (- de 13 ans)	12€	14€	

→ **Frais de gestion** licences restant au club

Type de gestion	Adulte (+de 25 ans)	Autres catégories
CRÉATION	8€	1,55€
RENOUVELLEMENT / REPRISE AVEC CHANGEMENT DE CLUB	4,10€	
RENOUVELLEMENT / REPRISE SANS CHANGEMENT DE CLUB	3€	

TARIFS LICENCES COTISATIONS ET REDEVANCES

TARIFS, COTISATIONS ET REDEVANCES

Le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale d'augmenter les tarifs des cotisations et redevances 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, afin de prendre en compte les deux effets cumulatifs suivants :

→ Augmentation de 3% du montant des cotisations et des redevances pour faire face à l'inflation ;

→ Augmentation additionnelle de la redevance des gestionnaires (80 € par tranche de 9 trous / 40 € pour les autres types d'équipements) pour financer l'application Platform Golf qui a fait l'objet d'un webinaire en novembre 2022

	Tarifs 2022	Tarifs 2023				Variation 2022 vs 2023
		Hausse de 3%	Proposition	Platform Golf	Tarif final	
Cotisation gestionnaire	141 €	145,20 €	145 €		145 €	4 €
Cotisation non gestionnaire	146 €	150,4 €	150 €		150 €	4 €
Redevance 9 trous et + (Tarifs par tranche de 9 trous)	654 €	673,6 €	674 €	80 €	754 €	100 €
Autres équipement	268 €	276 €	276 €	40 €	316 €	48 €
Personnes morales agréées	151 €	155,50 €	156 €		156 €	5 €

RAPPORT DU TRÉSORIER DE LA FFGOLF

Guillaume Livet

Introduction

Après la forte reprise enregistrée en 2021 en sortie de crise sanitaire, la croissance du nombre de licenciés s'est poursuivie en 2022, notamment au premier semestre de l'exercice. La sécheresse estivale et la campagne de déniement dont notre sport a fait l'objet dans ce contexte ont impacté la prise de licences au second semestre. Néanmoins, nous enregistrons en 2022 un nouveau record avec près de 442 000 licenciés, soit une progression de 1,2% par rapport à 2021, légèrement supérieure à celle que nous avons anticipée dans le budget (1%).

En valeur, les ventes de licences dépassent d'environ 240 milliers d'euros l'hypothèse budgétaire, en raison principalement d'un mix tarifaire plus favorable (plus de licences adultes, moins de licences jeunes). Les droits d'inscription aux épreuves et droits de jeu fédéraux excèdent eux aussi le budget, portés par la bonne dynamique des compétitions amateurs.

Enfin, les autres revenus de la Fédération sont globalement en ligne avec le budget, à l'exception des recettes de régie publicitaire qui progressent sensiblement et de subventions complémentaires obtenues en cours d'année, notamment pour le Cazoo Open de France.

Au Golf National, le retour de la clientèle étrangère s'est confirmé en 2022 avec un effet favorable sur les ventes de green-fees du parcours de l'Albatros. La nouvelle offre d'abonnements a été bien accueillie par la clientèle locale, au détriment des

ventes de green-fees sur le parcours de l'Aigle. Le chiffre d'affaires du proshop est en forte croissance, grâce à la fréquentation accrue du site et aux braderies organisées en cours d'année. En revanche, les recettes événementielles sont décevantes.

Fin août 2022, le Golf National a reçu les Championnats du Monde Amateurs par Équipes. Dans les comptes de la Fédération, l'accueil de cet événement se solde par une perte nette de 240 milliers d'euros, contre un profit de 102 milliers d'euros inscrit au budget (hors « manque à gagner » lié à la fermeture de l'Albatros). Les dépassements de coûts résultent principalement de demandes complémentaires formulées tardivement par la Fédération Internationale, concernant des aspects logistiques (transport notamment).

Globalement, nos produits d'exploitation excèdent d'environ 1 million d'euros l'hypothèse budgétaire.

Nos charges d'exploitation, quant à elles, dépassent le budget de 385 milliers d'euros. Le non-engagement de certaines lignes budgétaires a permis de compenser partiellement les dépassements relatifs aux Championnats du Monde, des charges de personnel imprévues et les coûts induits par la gestion de la crise sécheresse au cours de l'été.

Au total, l'exercice 2022 se solde par un déficit de 152 milliers d'euros contre une perte de 818 milliers d'euros prévue au budget.

L'année 2022 marque aussi le terme du contrat d'organisation de la Ryder Cup 2018. Pour la

Fédération, ce projet majeur se solde par un bénéfice net de 450 milliers d'euros, nettement supérieur au résultat prévu dans le business plan initial établi en 2009. Ce résultat à terminaison constitue le solde de la « réserve pour projets associatifs » qui peut être affectée au financement de projets de même nature.

Le budget 2023 prévoit un bénéfice de 326 milliers d'euros.

L'établissement d'un budget bénéficiaire – et pas seulement à l'équilibre – traduit notre volonté de doter la Fédération des ressources nécessaires pour financer l'accueil d'événements d'envergure et poursuivre ses actions en faveur du développement de notre sport et de sa transition écologique, dans un contexte économique qui nous incite à la prudence.

Les marges de manœuvre dégagées par la fin du contrat Ryder Cup sont absorbées en grande partie par le déploiement de nouveaux services à l'intention des licenciés et des clubs, qui impliquent le recrutement de nouvelles compétences et des coûts de technologie et de communication accrus.

Par ailleurs, comme toutes les organisations, nous subissons les effets de l'inflation sur la revalorisation des salaires et certains coûts externes, notamment l'énergie. Enfin, les investissements réalisés récemment ou prévus pour l'exercice en cours ont pour effet d'accroître les charges d'amortissement des immobilisations.

Compte de résultat de l'exercice 2022

COMPTE DE RÉSULTAT (en €uros)	2022	2021
Produits fédéraux	23 662 997	22 638 701
Ventes de marchandises et de services	7 978 099	7 271 006
Montant net du chiffre d'affaires	31 641 096	29 909 707
Subventions d'exploitation	1 729 658	967 441
Reprises sur provisions et amortissements et transferts de charges	512 898	392 857
Autres produits	27 827	25 431
PRODUITS D'EXPLOITATION	33 911 479	31 295 436
Achats de marchandises	951 446	654 874
Variations de stocks de marchandises	(132 024)	35 686
Achats de matières premières et autres approvisionnements	284 827	281 318
Variation de stock	37 708	(5 489)
Autres achats et charges externes	12 027 340	10 464 687
Impôts, taxes et versements assimilés	868 080	823 014
Salaires et traitements	7 832 848	7 261 358
Charges sociales	3 568 039	3 208 878
Dotations aux amortissements et provisions :		
Sur immobilisations: dotations aux amortissements	1 510 018	1 499 083
Sur actif circulant: dotations aux provisions	503 379	493 192
Pour risques et charges: dotations aux provisions	51 415	0
Subventions aux Ligues	3 303 158	2 920 686
Dotations des épreuves	918 870	920 614
Autres charges	2 907 560	2 617 257
CHARGES D'EXPLOITATION	34 632 665	31 175 158
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(721 187)	120 278

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	2022	2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(721 187)	120 278
Produits financiers de participations	47 469	21 242
Autres intérêts et produits assimilés	49 412	28 109
Différences positives de change	4 415	375
Produits nets sur cession de VMP	0	0
PRODUITS FINANCIERS	101 296	49 726
Intérêts et charges assimilées	37 903	37 352
Dotation aux amortissements et provisions	0	0
Différences négatives de change	659	1 005
Charges nettes sur cession de VMP	0	0
CHARGES FINANCIÈRES	38 561	38 357
RÉSULTAT FINANCIER	62 735	11 370
RÉSULTAT COURANT	(658 452)	131 648
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	84 784	288 423
Produits exceptionnels sur opérations en capital	494 559	452 624
Reprises de provisions	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS	579 342	741 047
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	71 754	216 768
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	640	31 078
Dotations aux amortissements et provisions	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	72 394	257 846
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	506 948	493 200
RÉSULTAT NET	(151 504)	624 849

Les comptes annuels ont été établis conformément aux principes comptables et méthodes d'évaluation énoncés par la législation française en vigueur.

Produits d'exploitation 2022

En K€	2022	2021	Variations	
Licences	20 015	19 219	796	4%
Redevances	1 014	993	21	2%
Autres produits fédéraux	1 385	1 195	190	16%
Activités annexes ffgolf	3 264	3 571	(307)	-9%
Subventions et autres ffgolf	1 599	1 327	272	21%
Produits d'exploitation ffgolf	27 277	26 305	972	4%
Parcours	2 226	2 037	190	9%
Proshop	1 405	1 161	244	21%
Autres	650	561	89	16%
Produits d'exploitation Golf National	4 281	3 759	523	14%
Licences	1 249	1 232	17	1%
Autres produits	7	0	7	0%
Produits d'exploitation Ryder Cup	1 256	1 232	24	2%
Subventions	592	0	592	100%
Partenariats	481	0	481	100%
Autres	25	0	25	100%
Produits d'exploitation WATC	1 097	0	1 097	100%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	33 911	31 295	2 616	8%
Recettes licences totales	21 264	20 451	814	4%
Nombre de licenciés	441 961	436 846	5 115	1,2%
Nombre de green-fees - Le Golf National	40 042	49 043	(9 001)	-18%

FFGOLF - PRODUITS D'EXPLOITATION

Les **produits d'exploitation** s'élèvent à 27,3 M€ en 2022 contre 26,3 M€ en 2021, soit une augmentation de 4% qui s'explique de la façon suivante :

→ Les recettes **Licences** progressent de 796 K€ sous l'effet conjugué de la croissance du nombre de licenciés qui s'établit à 441 961 en 2022 contre 436 846 l'an passé (+1,2%) et de l'augmentation tarifaire de 1 € votée par l'Assemblée Générale du 3 avril 2021.

→ L'augmentation de 21 K€ **des redevances** versées par les clubs reflète deux effets, la hausse tarifaire votée par l'Assemblée Générale du 2 avril 2022, et l'évolution sur l'exercice de la répartition des structures affiliées à la Fédération.

→ Les **autres produits fédéraux** (principalement les droits d'inscriptions et droits de jeu) augmentent de 16 % en raison notamment d'un

nombre plus important de compétitions jouées sur la période. Le nombre de droits de jeux vendus progresse également pour atteindre 13 503 unités contre 12 002 l'an passé.

→ Les produits des **activités annexes** sont en diminution de 307 K€ par rapport à 2021 en raison notamment de la baisse des revenus de partenariat, consécutive au changement de notre partenaire « assurance ». La hausse des revenus de régie publicitaire est venue minorer cet effet.

→ L'évolution des **subventions** reçues d'une année sur l'autre est corrélée à celle du nombre de tournois et projets spécifiques qu'elles financent. La hausse constatée de 272 K€ par rapport à 2021 est principalement liée à des subventions reçues dans le cadre du Cazoo Open de France.

GOLF NATIONAL – PRODUITS D'EXPLOITATION

Les **produits d'exploitation** augmentent de 523 K€ pour s'établir à 4,3 M€. Les principales raisons sont les suivantes :

→ Le **chiffre d'affaires Parcours** est en hausse de 9 % pour s'établir à 2,2 M€. Cette variation résulte d'un niveau d'activité proche de celui constaté avant la pandémie, avec une activité soutenue de notre clientèle internationale sur l'ensemble de l'année. La baisse du nombre de green-fees (- 9 001 unités par rapport à 2021) est due à la fermeture du parcours durant 4 semaines pour les Championnats du Monde et l'Open de France. La hausse du chiffre d'affaires est donc liée à un prix de vente moyen en hausse par rapport à 2021, en raison du poids plus important des clients étrangers dans le volume total des ventes.

→ Les ventes réalisées par le **proshop** sont en augmentation de 244 K€. Cette hausse s'explique par l'augmentation de la fréquentation du site et par plusieurs opérations de braderie à destination de notre clientèle locale.

→ Les **autres produits** (enseignement, practice, partenariats, locations des installations...) augmentent de 89 K€ en raison d'un volume de locations de voitures et matériel plus important.

RYDER CUP – PRODUITS D'EXPLOITATION

Les **produits d'exploitation** au titre de la Ryder Cup sont stables. Ces produits sont uniquement constitués par l'affectation d'une quote-part de 3 € sur les licences vendues.

CHAMPIONNATS DU MONDE AMATEURS PAR ÉQUIPES (WATC) – PRODUITS D'EXPLOITATION

Les **produits d'exploitation** relatifs à l'organisation des Championnats du Monde Amateurs par Équipes s'établissent à 1,1 M€. Ces produits sont composés de subventions publiques (Ministère, Région, Département...), et privées (contrats de partenariat).

Charges d'exploitation 2022

En K€	2022	2021	Variations	
Subventions versées aux Ligues & CD	3 303	2 921	382	13%
Dotations Golf professionnel et Aide aux joueurs	998	958	40	4%
dont ffgolf / Le Golf National	823	833	(10)	-1%
dont Ryder Cup	175	125	50	40%
Achats, charges externes et impôts	16 865	14 834	2 032	14%
dont ffgolf / Le Golf National	15 358	13 334	2 024	15%
dont Ryder Cup	1 507	1 500	7	0%
Salaires et charges	11 401	10 470	931	9%
dont ffgolf / Le Golf National	11 401	10 470	931	9%
dont Ryder Cup	0	0	0	0%
Amortissements & Provisions	2 065	1 992	73	4%
dont ffgolf / Le Golf National	2 065	1 992	73	4%
dont Ryder Cup	0	0	0	0%
TOTAL	34 633	31 175	3 458	11%
dont ffgolf / Le Golf National	32 951	29 550	3 400	12%
dont Ryder Cup	1 682	1 625	57	4%

Les **charges d'exploitation** s'élèvent à 34,6 M€ en 2022 contre 31,2 M€ en 2021, soit une augmentation de 11 %.

Les **dotations versées aux ligues** augmentent de 13 %. Cette variation est liée à la mise en place d'un nouveau système de calcul et d'at-

tribution des dotations sur l'exercice, axé sur un plan d'actions aligné sur la stratégie fédérale.

Les **dotations versées par la Fédération pour l'organisation d'épreuves professionnelles** sont en augmentation de 40 K€ par rapport à 2021.

Les dotations versées pour les épreuves du Challenge Tour représentent près de 50 % du montant total de l'année.

Les **achats, charges externes et impôts** augmentent de manière significative pour atteindre 16,9 M€ en 2022 contre 14,8 M€ l'an passé. Cette hausse résulte notamment des coûts afférents à l'organisation des Championnats du Monde amateurs par équipes (coûts de transport et de logistique, frais de communication, frais de mission et de réception) qui s'élèvent à 1,2 M€. Par ailleurs, afin d'accompagner la filière et les clubs pendant la sécheresse de l'été 2022, des consultants externes ont été engagés, expliquant pour partie la hausse de 0,4 M€ du poste « honoraires ». Enfin, l'activité soutenue du Proshop du Golf National, entraîne une augmentation corrélatrice des achats de marchandises (+ 0,3 M€ par rapport à l'an passé).

Les charges de personnel augmentent de 0,9 M€ sous l'effet conjugué des éléments suivants :

→ Une charge additionnelle de 0,1 M€ liée aux Championnats du Monde ;

→ Le renforcement des effectifs opérationnels et administratifs de la Fédération notamment dans le cadre de la mise en place des plans d'actions *Sport et Transition Écologique* ;

→ Les évolutions salariales des permanents de la Fédération.

La hausse de 73 K€ des dotations **aux amortissements & provisions** résulte principalement de la hausse des dotations aux provisions sur actif circulant pour 10 K€, et d'une nouvelle dotation aux provisions pour risques pour 51 K€ (voir commentaire sur le passif).

Résultats 2022

En K€	2022	2021	Variations	
PRODUITS				
Exploitation ffgolf	27 277	26 305	972	4%
Exploitation Le Golf National	4 281	3 759	523	14%
Exploitation Ryder Cup	1 256	1 232	24	2%
Exploitation WATC	1 097	0	1 097	100%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	33 911	31 295	2 616	8%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	(34 633)	(31 175)	(3 458)	11%
Résultat d'exploitation	(721)	120	(841)	700%
Résultat financier	63	11	51	452%
Résultat exceptionnel	507	493	14	3%
EXCÉDENT / (DÉFICIT)	(152)	625	(776)	-124%

RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier 2022 est essentiellement composé des intérêts perçus sur nos placements de trésorerie et des intérêts versés sur les emprunts contractés pour financer les travaux de 2015/2016 et 2020/2021 au Golf National.

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel comprend la quote-part des subventions d'investissement virée au résultat et des produits sur exercices antérieurs.

Bilan au 31 décembre 2022

Actif au 31/12/2022

ACTIF (en Euros)	31/12/2022			31/12/2021
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets, droits et similaires	50 481	48 981	1 500	1 500
Autres	3 334 443	2 834 621	499 822	453 931
Immobilisations en cours	1 453 477	0	1 453 477	666 898
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Agencement & aménagement des terrains	15 978 969	8 639 898	7 339 070	7 322 496
Constructions	12 994 228	8 913 311	4 080 917	3 247 386
Inst. Techn. Mat. & Out.	1 677 194	1 435 146	242 047	297 225
Autres	3 690 681	2 849 056	841 625	717 369
Immobilisations en cours	2 743	0	2 743	1 601 306
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Titres de participation	575 533	1 000	574 533	574 533
Créances rattachées	0	0	0	0
Prêts	44 615	44 615	0	0
Autres immobilisations financières	10 030	0	10 030	9 030
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	39 812 394	24 766 628	15 045 766	14 891 674
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	495 445	10 110	485 334	379 581
Avances et acomptes	235 917	0	235 917	212 502
CRÉANCES D'EXPLOITATION				
Clients et rattachés	3 443 288	99 232	3 344 057	2 456 772
Autres créances	3 814 493	1 223 409	2 591 084	2 422 829
Valeurs mobilières de placement	515 150	0	515 150	515 150
Disponibilités	6 542 533	0	6 542 533	7 556 983
Charges constatées d'avance	336 069	0	336 069	336 069
TOTAL ACTIF CIRCULANT	15 382 895	1 332 751	14 050 144	13 853 213
TOTAL ACTIF	55 195 289	26 099 379	29 095 910	28 744 887

ACTIF IMMOBILISÉ

Les variations constatées sur les immobilisations incorporelles concernent essentiellement les développements informatiques de nos outils digitaux (site internet, nouvel espace licencié et nouvelle plateforme de contenus média). L'application kady est portée par notre filiale ffgolf Digital qui refacture à la Fédération les coûts de développement des fonctionnalités à destination des licenciés.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles réalisées en 2022, concernent principalement Le Golf National, avec la mise en service du plateau de performance du nouveau centre d'entraînement.

Globalement, la valeur nette de l'actif immobilisé a augmenté par rapport à l'an passé car le montant des investissements susvisés excède la dotation aux amortissements de l'exercice.

ACTIF CIRCULANT

Les créances d'exploitation sont globalement en augmentation de 1,1 M€ en raison d'un nombre plus important, de facturations de fin d'année (contrats d'échanges marchandises et Championnats du Monde), et de subventions à recevoir (notamment sur l'Open de France).

Résultat Net (en K€)	-152
Amortissements & Provisions	2 065
Reprise quote part de subvention	-494
Reprise de provisions	-89
Capacité d'auto-financement	1 330
Variation besoin en fonds de roulement	-1 246
FLUX D'EXPLOITATION	85
FLUX D'INVESTISSEMENT	-1 944
FLUX DE FINANCEMENT	845
VARIATION DE TRÉSORERIE	-1 014
TRÉSORERIE 2021	8 072
TRÉSORERIE 2022	7 058

TRÉSORERIE

La trésorerie de clôture s'élève à 7,1 M€ contre 8,1 M€ à l'ouverture, soit une baisse de 1,0 M€. Les flux d'exploitation n'ont eu qu'un faible impact sur la variation de trésorerie. L'accroissement des recettes sur les produits fédéraux et sur Le Golf National a été compensé par les sorties de trésorerie liées aux Championnats du Monde.

Les flux d'investissement pour -1,9 M€ sont liés principalement aux acquisitions d'immobilisations.

Enfin, les flux de financement intègrent les subventions reçues au titre des travaux du Centre de performance du Golf National, et les montants remboursés des prêts en cours.

Passif au 31/12/2022

PASSIF (en Euros)	31/12/2022	31/12/2021
Fonds propres sans droit de reprise	7 234 569	7 234 569
Réserve pour projet associatif	876 454	1 269 618
Report à nouveau	2 057 149	1 039 136
Résultat de l'exercice	- 151 504	624 849
Subventions d'investissement	6 882 637	6 208 341
TOTAL FONDS PROPRES	16 899 304	16 376 512
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	0	0
Provisions pour risques	51 415	0
Provisions pour charges	0	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	51 415	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 699 180	3 096 524
Emprunts et dettes financières divers	8 220	8 220
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	333 836	309 456
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 350 175	2 879 764
Dettes sociales et fiscales	2 660 931	2 350 404
Dettes sur immobilisations et rattachés	222 802	503 077
Autres dettes	217 434	254 334
Produits constatés d'avance	2 652 614	2 966 595
TOTAL DETTES	12 145 191	12 368 374
TOTAL PASSIF	29 095 910	28 744 887

FONDS PROPRES

Conformément à la décision prise lors de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de la fédération française de golf du 2 avril 2022, le bénéfice de l'exercice 2021 a été affecté comme suit :

→ Affectation du déficit Ryder Cup de 393 164€ à la réserve pour projet associatif ;

→ Affectation du résultat résiduel de + 1 018 013 € au compte de report à nouveau.

Au 31 décembre 2022, les subventions d'investissement non encore reprises en résultat concernent :

→ À hauteur de 890 717 €, le Grand Projet de rénovation du Golf National de 2005 ;

→ À hauteur de 3 202 048 €, les travaux réalisés au Golf National pour l'accueil de la Ryder Cup ;

→ À hauteur de 2 789 872 €, les travaux de construction du Centre de performance, dont

le dernier bâtiment a été mis en service sur le premier semestre 2022.

Une quote-part de ces subventions est virée chaque année au compte de résultat de l'exercice, en proportion de l'amortissement des immobilisations qu'elles ont financées (soit 494 019 € pour 2022).

PROVISIONS POUR RISQUES

Le montant provisionné au 31 décembre 2022 concerne un litige déclaré sur l'exercice avec l'un des prestataires des travaux du centre de performance.

DETTES FINANCIÈRES

Les dettes bancaires sont composées :

→ D'un emprunt à taux fixe sur 12 ans souscrit en 2021 auprès de la Banque Populaire Rives de Paris afin de financer la part non subventionnée des travaux du Centre de performance au Golf National ;

→ Du solde de l'emprunt à taux fixe sur 12 ans souscrit en 2015 auprès de la Société Générale afin de financer les travaux réalisés sur le terrain au Golf National.

DETTES D'EXPLOITATION

La hausse des dettes fournisseurs et comptes rattachés résulte d'un volume de factures non parvenues plus important par rapport à l'an passé (notamment sur les contrats d'échanges de marchandises).

Les dettes sur immobilisations sont liées aux développements en cours de nos outils digitaux. Le solde de l'an passé était constitué des travaux de construction du Centre de performance.

Les produits constatés d'avance varient d'un exercice à l'autre en fonction du nombre de licences « deux ans » (en réalité 16 mois) vendues en fin d'année.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat de l'exercice de - 151 504 € comme suit :

→ Affectation du résultat Ryder Cup de - 425 806 € à la réserve pour projet associatif ;

→ Affectation du résultat des Championnats du Monde de - 240 063 € à la réserve pour projet associatif ;

→ Affectation du résultat résiduel de + 514 365 € au report à nouveau.

Budget 2023

BUDGET (en K€)	Budget 2022			Réalisé 2022			Budget 2023		
	Acti. ffgolf	Ryder Cup	Total	Acti. ffgolf	Ryder Cup	Total	Acti. ffgolf	Ryder Cup	Total
PRODUITS									
Produits d'Exploitation (hors Le Golf National)	27 540	1 241	28 781	28 374	1 256	29 630	29 097	0	29 097
Produits d'Exploitation Le Golf National	4 103		4 103	4 281		4 281	4 513		4 513
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	31 643	1 241	32 884	32 655	1 256	33 911	33 610	0	33 610
CHARGES									
Subventions versées	4 764	125	4 889	4 924	125	5 049	4 872	0	4 872
Achats, charges externes et autres charges	13 830	1 500	15 330	13 693	1 557	15 250	13 902	0	13 902
Impôts et taxes	932		932	868		868	895		895
Salaires et charges sociales	11 140		11 140	11 401		11 401	11 971		11 971
Dotations, Amortissements et provisions	1 957		1 957	2 065		2 065	2 268		2 268
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	32 623	1 625	34 248	32 951	1 682	34 633	33 908	0	33 908
Résultat Financier	25		25	63		63	75		75
Résultat Exceptionnel	521		521	507		507	549		549
EXCEDENT / DEFICIT	(434)	(384)	(818)	274	(426)	(152)	326	0	326

Le budget 2023 prévoit un résultat excédentaire de 0,3 M€. La constitution de réserves nous permettra de financer les projets qui seront lancés à partir de 2024 dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie fédérale. La Ryder Cup et les Championnats du Monde n'ayant plus d'impact financier pour la Fédération au-delà de l'année 2022, le budget 2023 a été construit

sur la base des deux seuls périmètres ffgolf et Le Golf National.

Sur le périmètre ffgolf (hors Le Golf National), nous prévoyons une croissance de nos recettes liée à l'augmentation tarifaire de 1 € sur les licences « adultes ». En revanche, nous prévoyons une stabilité du nombre de licenciés

par rapport à 2022. Sur l'activité Sport Amateur, nous avons intégré une hausse tarifaire des droits d'inscriptions aux compétitions individuelles et par équipes pour faire face à la hausse des coûts d'organisation liée à l'inflation. Pour ce qui concerne les charges, des moyens supplémentaires seront déployés pour la transition écologique avec le renforcement

de nos effectifs et le recrutement d'experts dans les domaines de l'eau et du traitement des sols. Enfin, nous poursuivrons le développement de nos supports digitaux et la production de contenus média avec la sortie programmée de nouveaux services en 2023.

Au **Golf National**, nous prévoyons une nouvelle hausse de l'activité avec une croissance de l'ordre de 4 % de nos produits d'exploitation pour atteindre 4,5 M€. Les hypothèses prises sur les revenus sont basées sur un niveau soutenu de fréquentation du site par une clientèle locale et internationale, et l'application d'une hausse tarifaire sur les green-fees et nos formules d'abonnements. Le contexte inflationniste actuel aura un impact sensible sur nos charges d'exploitation, et plus particulièrement sur les achats de carburants et les charges d'électricité. Enfin, la masse salariale budgétée intègre des revalorisations salariales et des recrutements concernant les effectifs terrain et mécanique.

Business plan Ryder Cup 2009-2022

Les coûts d'organisation de la Ryder Cup 2018 incombant à la Fédération s'élèvent à environ 36 M€ (hors travaux du Golf National qui ont été financés distinctement), et incluent les postes suivants :

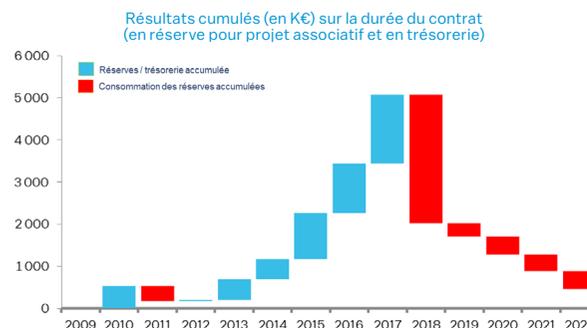
Redevance versée aux détenteurs des droits (1,5M€ par an sur la période 2011-2022)	18,0M€
Communication, relations publiques, prestations partenaires (Y compris One-Year-to-go)	6,2M€
Coûts directs d'accueil de l'événement (Hébergement, transport, volontaires, cérémonies, gestion des déchets, etc.)	4,5M€
Coûts de l'équipe dédiée (salaires, déplacements, etc.)	2,4M€
Sécurité (valorisation des prestations du Ministère de l'Intérieur)	1,8M€
Autres	3M€
TOTAL	35,9M€

Ces coûts sont financés par les recettes suivantes :

Quote-part prélevée sur les recettes de licences (3€ par licence sur la période 2010-2022)	15,3M€
Partenariats entreprises	11,1M€
Subventions publiques	6,9M€
Subventions en nature du Ministère de l'Intérieur (Sécurité)	1,8M€
Autres	1,3M€
TOTAL	36,4M€

Les dépenses ont été intégralement financées et les comptes se sont soldés fin 2022 par un excédent d'environ 0,5 M€, supérieur au résultat prévu dans le plan initial présenté à l'Assemblée Générale du 22 octobre 2009. Les engagements budgétaires pris lors de la candidature ont donc été respectés.

Au 31 décembre 2022, après affectation du résultat de l'exercice clos à cette date, la réserve pour projet associatif s'élève à 450 K€, comme l'illustre le graphique ci-dessous :



L'accueil de la Ryder Cup n'aura donc pas eu d'impact négatif sur la situation financière de la Fédération.

Le Comité Directeur propose de réallouer le solde de cette réserve au financement d'autres projets de même nature, et notamment les Championnats du Monde Amateurs par Équipes organisés en 2022.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

À l'Assemblée Générale de la Fédération française de golf,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Fédération Française de Golf relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'Opinion

• RÉFÉRENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

• INDÉPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823 9 et R. 823 7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon

notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilité de la direction et des personnes constituant la gouvernance relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823 10 1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les

fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Alexandre Chrétien

Le Commissaire aux comptes
ERNST & YOUNG et autres

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

À l'Assemblée Générale de la Fédération française de golf,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée ou autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Alexandre Chrétien

Le Commissaire aux comptes
ERNST & YOUNG et autres

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT DE LA FFGOLF

LA FÉDÉ, À QUOI ÇA SERT ?

D'une manière générale et plus particulièrement lorsque je participe à des opérations médias ou à des Assemblées Générales de Ligue, on me pose cette sempiternelle question.

Si le rôle de la Fédération en matière d'organisation de compétitions sportives n'est quasiment jamais contesté, certains semblent s'étonner des moyens importants consacrés à d'autres aspects du projet fédéral.

On ne compte plus le nombre des campagnes de communication incitant les Français à bouger plus ! La notion de sport santé, aujourd'hui prédominante dans les discours ne se retrouve pas dans la réalité.

Fort heureusement, notre belle discipline attire toujours de plus en plus d'adeptes et occupe désormais une place enviée parmi les différentes pratiques sportives.

C'est ainsi qu'en 2022, l'ensemble des clubs affiliés à la ffgolf ont battu un nouveau record en termes de nombre de licenciés, permettant à notre Fédération de se hisser au 4^e rang parmi l'ensemble des fédérations sportives avec ses 442 000 licenciés. Seuls le football, le tennis et l'équitation font mieux que le golf.

Nous sommes un certain nombre à avoir débüté le golf, il y a quelques décennies, et nous rappelons parfaitement qu'à la fin du XX^e siècle, notre sport favori se positionnait au-delà de la 10^e place, dans ce type de classement.

Ce n'est pas du hasard. La Fédération française de golf ne fait rien toute seule. Toutes les actions qu'elle conduit sont réalisées pour et avec les clubs. Je mets régulièrement en avant la notion de « filière ». C'est grâce à cette dynamique de « filière » que la ffgolf aux côtés des clubs et des groupements professionnels, attire de nouveaux pratiquants.

Qu'il s'agisse des périodes de confinement ou des difficultés consécutives à un été 2022 particulièrement sec et chaud, que nous avons eues à subir, nous avons plus que jamais besoin d'être unis et de faire preuve de pédagogie pour assurer la pérennité de notre sport.

En mobilisant des moyens sur les terrains du conseil, des études, de la pédagogie, de la communication et parfois dans le domaine judiciaire pour défendre les clubs qui ont été vandalisés, nous faisons entendre la voix du golf et défendons les intérêts de l'ensemble des acteurs, salariés, élus, bénévoles qui œuvrent au développement du golf. Toutes ces actions, ne sont pas mises en œuvre sans bourse délier. Ainsi dans le cadre des épisodes de sécheresse durant l'été et des actes de vandalisme perpétrés sur différents parcours, la Fédération aura dépensé plus de 170 K€ (92 K€ en communication de crise, 47 K€ en audit, et 32 K€ en frais d'avocats) pour conseiller et accompagner les golfs dans leurs démarches.

Ces sommes significatives viennent en complément du budget annuel de plus de 1,5 M€ (en constante augmentation depuis plusieurs années) que la Fédération consacre à la transition écologique (plan d'actions, ressources humaines et achats de prestations externes pour la ffgolf et ffgreen).

C'est notamment grâce aux recettes liées à la vente de la licence - qui représentent plus de 20 M€ sur un budget total fédéral de 32 M€ - que nous pouvons mener ces actions. C'est grâce au budget dont dispose la ffgolf que nous pouvons mettre en œuvre des formations, des campagnes de communication, confier des missions à des experts reconnus, afin de faire reconnaître les vertus de notre sport, ses valeurs et lui ouvrir de nouveaux horizons.

LE GOLF C'EST POUR LA VIE

Plus que jamais, le golf apparaît comme un sport pour tous, pratiqué dans l'ensemble des territoires.

Bien loin des caricatures dressées par certains médias, la réalité de la pratique est plurielle. Le golf a « les défauts de ses qualités ». Certes notre taux de participation des moins de 18 ans reste inférieur à 15% comme c'est d'ailleurs le cas dans tous les pays, en revanche, il est pratiqué tout au long de la vie !

C'est la raison pour laquelle, j'ai sollicité nos médecins François Aubert, Président de la Commission Médicale et Yves Hervouët des Forges, Médecin Fédéral National pour développer notre plan d'actions *Golf et santé*, afin de faire de cette caractéristique propre à notre sport un réel levier de développement.

Qu'il s'agisse des atouts pour les plus jeunes, car le golf développe la concentration, tout comme la maîtrise de soi et les éloigne au moins temporairement de leur tablette, ou des bénéfices sur la santé physique et mentale des adultes, le golf ne manque pas d'attraits.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT DE LA FFGOLF

Le Professeur Olivier Dubourg, membre de notre Commission médicale, a de plus conduit une étude démontrant l'impact positif de la pratique du golf dans la lutte contre l'hypertension.

Certains voient dans l'incertitude de l'époque, des menaces pour notre sport. J'y vois des perspectives et des opportunités.

Trouvez-moi un sport qui, mieux que le golf, réunit les générations, offre des possibilités de pratiques en famille, entre collègues en réunissant des joueurs de niveaux très variés !

Citez-moi un sport qui, peut mieux que le golf joue le rôle de « réserve de biodiversité », peut constituer des « îlots de fraîcheur périurbains », de rempart à « l'urbanisation excessive », ou encore de « barrières coupe-feu ».

LE GOLF EST PAR NATURE ÉCOLOGIQUE

« Moins d'eau », « zéro phyto », autant de limites qui pourraient assombrir notre horizon si l'on ne se saisissait pas de ces sujets. Je crois au contraire que derrière ces injonctions, se cache une formidable occasion de continuer à faire progresser nos parcours.

Si la généralisation du recours aux produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des gazons depuis les années cinquante a pu temporairement faciliter l'entretien des parcours, ces pratiques doivent disparaître et nous devons y substituer des méthodes d'entretien adaptées à notre temps.

Vous m'entendez souvent prendre la parole au nom de la ffgolf, ou de la filière.

Pour autant, je ne mène pas ces actions, seul.

Je suis très heureux et très fier de tout mettre en œuvre pour que le golf français poursuive sa mue, en travaillant étroitement avec les dirigeants de

clubs et des groupements professionnels (ADGF, AGREF, FGE, GEGF, GFGA, PGA France), les élus, les bénévoles et les arbitres qui se mobilisent au quotidien au service du projet fédéral. De même ces projets ne pourraient pas être menés à bien si je ne pouvais compter sur une équipe de salariés aussi compétents que motivés.

DES STATUTS, PAS STATIQUES !

Vous l'aurez compris, l'ambition du Comité Directeur de la ffgolf est de fédérer tous les acteurs du golf. Il s'agit selon moi d'une condition indispensable à la réussite de nos projets, dès lors que nous affichons la volonté de relever les défis sportifs, écologiques et de développement du golf en France.

Pour ce faire, nous portons un projet de réforme de nos statuts visant à unifier notre filière à tous les niveaux ; national, régional, départemental et jusqu'aux clubs.

Cette réforme sera soumise à un vote lors d'une Assemblée Extraordinaire organisée avant la fin de l'année.

Je souhaite vous retrouver nombreux, au Forum de l'Assemblée Générale qui se déroulera au Golf National le 1^{er} avril 2023 pendant la National Golf Week. À cette occasion, nous vous détaillerons certains changements obligatoires et vous ferons partager notre volonté d'associer les gestionnaires de golfs à la vie démocratique de notre Fédération. Lors de sa séance du 8 décembre dernier, elle a proposé de reconnaître la qualité de membres aux « golfs mixtes » composés d'une association sportive et d'une structure gestionnaire, en partageant à égalité les voix de ce club dont vous êtes le mandataire. Le nouveau barème serait fondé sur la totalité des licences délivrées par le gestionnaire et l'association sportive du club tous liens confondus. Une nouvelle pondération favorisera la délivrance

de licences « Membre AS » et l'existence d'une association sera garantie.

LE GOLF NATIONAL, TERRE DE JEUX

Après une saison sportive 2022 particulièrement intense qui aura offert à tous les passionnés une magnifique édition des Championnats du Monde Amateurs par Équipes, l'année 2023 nous rapproche de l'accueil de l'épreuve Olympique de golf en juillet-août 2024 au Golf National.

Nos équipes travaillent avec la Fédération Internationale de Golf à l'organisation sportive de la compétition, sous l'autorité du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 qui pilote l'ensemble du dispositif événementiel.

Je forme avec vous le vœu de célébrer une médaille française, au sortir du green du 18 de l'Albatros.

Céline Boutier, 12^e joueuse mondiale au moment où j'écris ces lignes (meilleure place au classement mondial jamais atteinte par un de nos ressortissants !), ou Victor Perez en tête de l'escadron français chez les hommes, affichent le potentiel et le talent de nous offrir ce plaisir.

Pascal Grizot

Président de la Fédération française de golf



ffgolf[®]

www.ffgolf.org